ESTIMATES

Canadian Heritage

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2003

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/24-2003
ISBN 0-660-62368-4

104-06496/

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2003 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Canadian Heritage

Departmental Performance Report

For the Period Ending March 31, 2003

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage

Canada

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The Departmental Performance Report highlights Canadian Heritage's achievements over the past year, by demonstrating our progress towards the goal of becoming a more cohesive and creative Canada. The activities and accomplishments of Canadian Heritage encompass four main areas of concentration: Canadian content; cultural participation and engagement; active citizenship and civic participation; and connections among Canadians.

We are fortunate to live in a country renowned around the world for its incredible natural beauty, richly diverse population, and open and compassionate society. Although our backgrounds may differ and geography may distance us from each other, Canadians are united by our common heritage and shared values of equality, fairness and the freedom to participate fully in our society.

I am proud of the opportunities provided to Canadians by Canadian Heritage programs. Whenever we celebrate our heritage, take in a cultural performance or cheer for our athletes, we are strengthening our connections with one another. Fostering national pride in a country that encompasses significant regional, linguistic, ethnic and cultural diversity requires the valued collaboration of many partners, both inside and outside our Portfolio.

Throughout this Report, you will encounter stories of the creative, artistic, and athletic endeavours supported by the Department, through both existing programs and new ones, such as the Canada Volunteerism Initiative. These stories illustrate how the cultural and social fabric of our country is woven piece by piece by Canadians, who through their actions and creations, unite us.

Sheila Copps

Sheila Copps

Table of Contents

Section I: The Department 1

Section II: Departmental Context 5

Section III: Performance Reporting 7
- Canadian Content 7
- Cultural Participation and Engagement 13
- Connections 17
- Active Citizenship and Civic Participation 21
- Towards Management Excellence 25
- Report on Plans and Priorities 2002-03 – Summary of Commitments 27

Section IV: Consolidated Reporting 31

Section V: Financial Performance 33
- A. Financial Performance Overview 33
- B. Financial Summary Tables 34
- Table 1: Summary of Voted Appropriations 35
- Table 2: Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 36
- Table 3: Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 37
- Table 4: Revenues 38
- Table 5: Statutory Payments 39
- Table 6: Transfer Payments Summary 39
- Table 7: Resource Requirements by Organization and Business Line 40
- Table 8: Loans, Investments and Advances 41
- Table 9: Contingent Liabilities 41
- Table 10: Details on Transfer Payments Programs (over $5 million) 42
- C. External Charging Information 49

Section VI: Other Information 53
- Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio . 53
- Department of Canadian Heritage Points of Service 56
- Contacts for Further Information 57

Section I: The Department

Mandate, Roles and Responsibilities

The *Department of Canadian Heritage Act* sets out the mandate that the Department plays in Canadian cultural and civic life. Specifically, the Minister of Canadian Heritage, assisted by the Secretary of State (Multiculturalism and Status of Women) and the Secretary of State (Physical Activity and Sport) and supported by the Department, is responsible for policies and programs relating to broadcasting, cultural industries, arts, heritage, official languages, Canadian identity, citizens' participation, youth, multiculturalism and sport.

The Department provides services from 26 points of service located at its headquarters and in five regions. In addition, five Cultural Trade Development Officers are located outside the country to stimulate international cultural trade. The Department also manages a comprehensive Web site (http:// www.canadianheritage.gc.ca).

In 2002-03, the Department had 2,100 full-time equivalent employees and spent a total of $1.1 billion. Grants and contributions represented $861 million, or 77 percent of that total. Operating costs were $261 million, or 23 percent. Aggregate financial information is provided in the Financial Performance section.

The Canadian Heritage Portfolio

The Canadian Heritage Portfolio, including the Department and 17 agencies and Crown corporations, plays a central role in supporting cultural and civic activity in Canada. The Portfolio agencies and Crown corporations are among the key Canadian institutions that support cultural and artistic expression: creating, promoting, regulating and disseminating Canadian choices to Canadians; and preserving and protecting Canada's cultural and natural heritage, and shared history.

The Canadian Heritage Portfolio includes the following:

- the **Department of Canadian Heritage**, including the Canadian Conservation Institute, the Canadian Heritage Information Network and the Canadian Cultural Property Export Review Board;

- seven **departmental agencies**: the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (an independent public authority), the National Archives of Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada, the National Library of Canada, the Parks Canada Agency and Status of Women Canada;

- ten **Crown corporations**: the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum, the Canadian Broadcasting Corporation, the Canadian Museum of Civilization, the Canadian Museum of Nature, the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre, the National Capital Commission, the National Gallery of Canada, Telefilm Canada; and

- in addition to our cultural and civic mandate, the Portfolio includes the Public Service Commission, which reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

The Department and each departmental agency produce an individual performance report. The Crown corporations and the Parks Canada Agency prepare annual reports. The Minister of Canadian Heritage is responsible for ensuring that the major orientations of the agencies and Crown corporations within the Portfolio support the Government's goals and priorities. The Minister is also responsible to Parliament for the resources allocated to all organizations in the Portfolio.

Partnerships

The agencies and Crown corporations of the Canadian Heritage Portfolio are major partners of the Department. We have cooperated in 2002-03 in support of government priorities and key policy areas, including the Government On-Line and the Service Improvement initiatives, the development of an integrated perspective on the arts and the Voluntary Sector Initiative (VSI). All federal departments – and numerous non-governmental organizations – also collaborate with the Department on VSI. The Department continued to work with Human Resources Development Canada on youth initiatives; Industry Canada with respect to copyright and digitization; Indian and Northern Affairs Canada on Aboriginal programs and initiatives; Atlantic Canada Opportunities Agency on Champlain 2004; Health Canada on the Family Violence Initiative; Foreign

Affairs and International Trade on the International Instrument on Cultural Diversity and for broadening our opportunities for export development and trade; and 29 federal departments to support linguistic minority communities and foster the full recognition and use of both English and French in Canadian society.

Organizational Structure

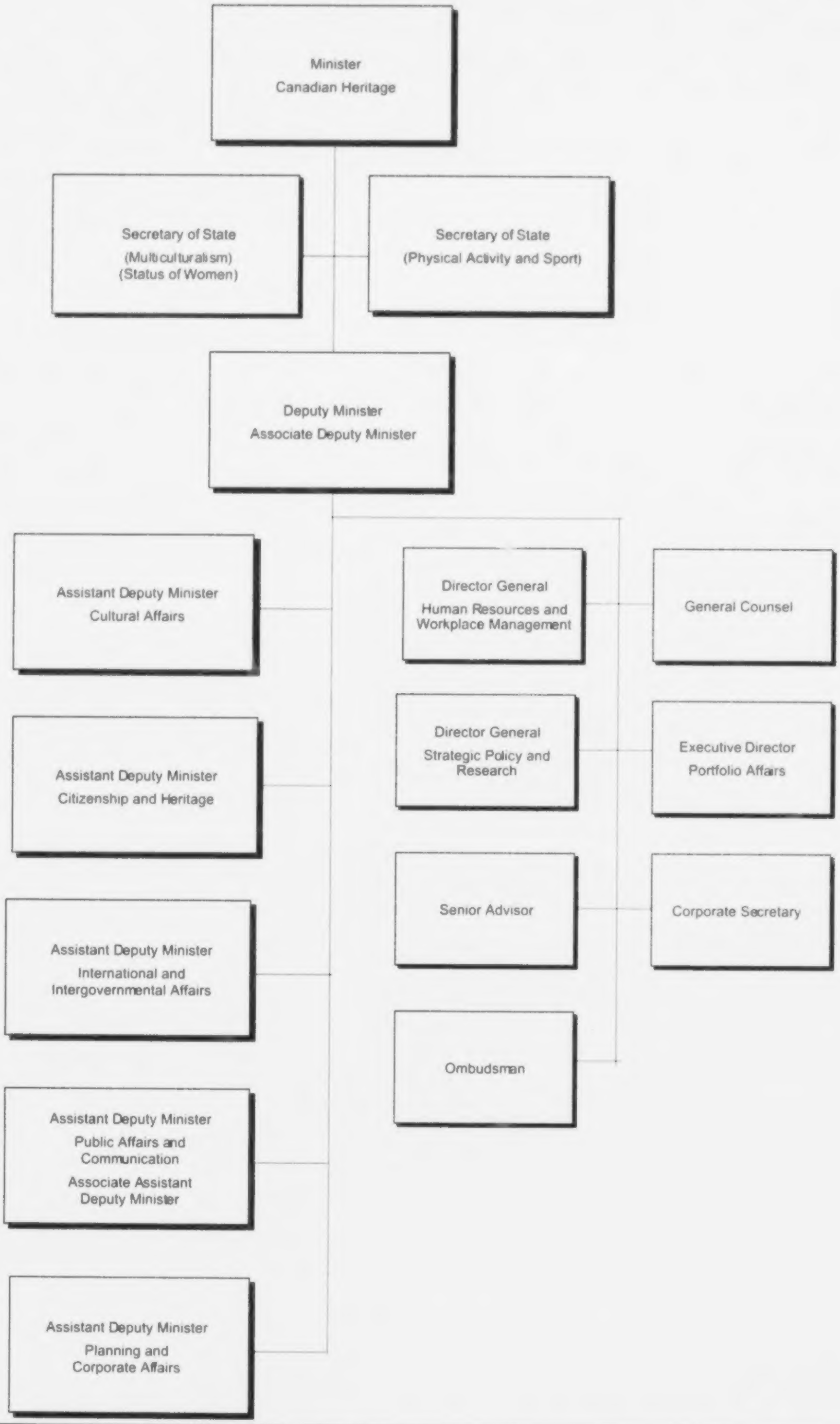

Section II: Departmental Context

Travel writers frequently describe a country's culture as being a tapestry – the metaphor meaning that the more varied and textured the culture, the richer the country. In that sense, Canada is very rich indeed. Our cultural diversity compares with any country in the world. In 2001, Canadians reported 100 languages as their mother tongue.

Canadians take great pride in their country's diverse nature. Nearly three-quarters of Canadians polled in 2002 expressed the belief that our diverse and multicultural society is a cornerstone of our culture, and an even higher percentage feel that people from different racial and cultural groups enrich Canada's cultural life.

The Department of Canadian Heritage reflects the views of Canadians, developing programs that promote a more cohesive and creative country, weaving together the various linguistic, ethnic, regional and cultural strands that constitute Canada to form our distinctive national tapestry.

Creating cohesion out of increasing diversity is an ongoing challenge Canada faces, but the changing environment that is life in the 21st century also presents a number of opportunities and risks that must be overcome. In its ongoing process of scanning the environment in which it operates, the Department has identified a number of significant trends that influence its objectives and how it works to achieve them.

For instance, increasing globalization brings about growing economic integration, especially in North America, and international policy frameworks are emerging. This global environment heavily influences our priorities and actions. Canadian cultural exports have grown by 50 percent from 1996 to 2000, reaching more than $5 billion, but globalization also implies that domestic cultural and citizenship policies and programs can no longer be developed and implemented in isolation.

At the same time, Canada's society is evolving and immigration continues to redefine the face of the country. Immigrants now constitute 18.4 percent of the Canadian population, the highest proportion of immigrants since 1931, and the proportion of visible minorities has increased significantly, growing from 4.7 percent in 1981 to 13.4 percent in 2001. The immigrants bring distinctive

cultural pursuits and interests with them. This growing cultural diversity is changing the way Canadians participate and relate to one another and puts pressure on the departmental programs and policies that aim to help Canadians participate fully in Canadian society.

New technology is generating new tools for the expression of artistic creativity, the development of new media and the distribution of cultural products. Technology is not just changing the mode of delivery for cultural pursuits, but is also affecting the choices Canadians make, giving them increased options. As one example, Internet use now presents significant competition to TV viewing and reading. Internet use in Canada reached 72 percent in 2002, up from 54 percent in 1996. Indeed, the rapidly increasing scope and pace of technological change are having an impact on the programs Canadian Heritage delivers and the way it delivers them, and require constant re-thinking.

These factors hold potential to affect the way Canada's artists, performers, academics and athletes shape our culture. In defining and administering its programs, Canadian Heritage works strategically to address the challenges, take advantage of the opportunities and mitigate the risks that present themselves, with the overarching goal of ensuring that Canadians have access to their culture and the means to share it.

Canadians tell us they feel strongly about access to works of art that reflect the Canadian reality, and they overwhelmingly agree that preserving and celebrating our cultural heritage is essential to our future as a distinct country.

The initiatives, programs and policies under our four strategic objectives – Canadian content; cultural participation and engagement; connections; and active citizenship and civic participation – are designed to help Canadians realize their vision of what their country should be.

Links to Government Priorities

The Department's priorities are closely linked to the government's overarching goals, as highlighted in the 2002 Speech from the Throne, which emphasized its commitment to diversity; stronger arts and heritage institutions; the voluntary sector; linguistic duality; sport; and the preservation of Aboriginal languages and cultures. The vast array of programs and initiatives highlighted in this report demonstrate how the Department contributes to achieving the government's priorities.

Section III: Performance Reporting

Canadian Content

Once you move past geographical and physical descriptions, culture – encompassing cultural products, performances, stories and symbols – is what defines a country. In expressing themselves, Canada's artists and performers show us their personal experience, while, at the same time, reflecting back to us a sense of the values we share and what it means to be Canadian. Outside our borders, the creative products of Canada tell the world who we are, providing multi-faceted views of our distinctive linguistic duality and cultural diversity.

Investing For Excellence in Arts and Culture

Increasingly, Canadian artists are moving onto the world stage, and 95 percent of Canadians say they feel proud when they hear about their success. Whether through music – with performers like Diana Krall and Céline Dion – film – Atom Egoyan, Denys Arcand – or literature – Yann Martel, Margaret Atwood – Canada's voices are being heard more widely. While sales, as reflected by the overwhelming global success of Avril Lavigne's debut recording (7.3 million copies worldwide), are one measure of the progress of Canadian artists abroad, critical acclaims are also flowing in for Canadian artists. In 2002, Yann Martel became the third Canadian author in 35 years to receive the prestigious Man Booker Prize for Literature, while, in 2003, Denys Arcand won the award for screenwriting at the Cannes International Film Festival for his film *Les invasions barbares*.

Domestic box office share for Canadian films:
2001 – 1.4 percent
2002 – 2.6 percent.

With these types of impressive results as a backdrop, Canadian Heritage continues to invest for excellence in all areas of the arts.

As an example, in 2002-03, 217 Canadian publishers received a total of $27.2 million under the **Book Publishing Industry Development Program** (BPIDP). In addition, the BPIDP distributed $11.6 million for the Canadian book publishing industry's associations, supply chain, marketing and promotion and professional development. Major outcomes of last year's projects include numerous successful book fairs and festivals, as well as the production of a

national promotional catalogue for the Aboriginal Book Publishers of Canada and their participation in important industry events.

Number of Gold's or Platinum's sales certificates issued to Canadian musicians:
2001 – 57
2002 – 113.

Now in its second year, the **Canada Music Fund** (CMF) ($24 million in 2002-03) has helped creators, artists and entrepreneurs produce Canadian sound recordings that resonate with Canadians and people around the world. A cornerstone of the CMF is the **Music Entrepreneur Program** (MEP), an innovative, company-based initiative that is intended to help Canadian entrepreneurs involved in the sector to adapt to and embrace the challenges and opportunities presented by new technologies and to ensure the dynamic presence of Canadian recording firms in the online environment.

The **Canadian Television Fund** (CTF) has helped Canadians share stories that reflect Canada's cultural mosaic, including Da Vinci's Inquest and An American In Canada (CBC); Cold Squad and the Eleventh Hour (CTV); Blue Murder (Global Television); *Hommes en quarantaine* (SRC); *Fortier* (TVA); and *FranCoeur* (TFO). Since 1996, the CTF has funded 13,722 hours of programming.

Access For All

In addition to supporting the creation and production of cultural content – in all its many forms – the Department works to ensure that Canadians have access to the widest possible range of Canadian experiences through all media.

In 2002-03, Canadian Culture Online reached an agreement to make *The Dictionary of Canadian Biography* available online free to all Canadians.

Canadian Culture Online (CCO) fosters the creation of a critical mass of digital cultural content and ensures the availability of Canadian digital cultural content on the Internet in both official languages. CCO contributed funding to the National Archives of Canada's Canadian Geneology Centre Web site, which was selected by UNESCO to be featured on its Archives Portal. Family Tree Magazine, the prominent American-based genealogy publication, designated the Canadian Genealogy Centre site as one of the 101 best family resources online (www.genealogy.gc.ca).

In 2002-03, the Department completed the development of **Culture.ca** in partnership with other federal agencies and departments and Canada's private and non-profit sectors. Culture.ca will allow people to access Canada's online cultural resources and share diverse perspectives on culture.

The reach of Aboriginal radio and television has been extended far beyond the North, due in large part to the Aboriginal Peoples Television Network (APTN) ($2 million through the **Northern Distribution Program**), which has created a window on the Aboriginal world for millions of Canadians. Many regions of the country now have access to 24 hours a day of radio broadcasts, and service has

been extended throughout entire provinces. In addition, the **Northern Native Broadcast Access Program** (NNBAP) provided $8 million to 13 broadcasters, allowing them to maintain and increase production in both radio and television, and increase the overall quality of programming. The broadcasters, supported through APTN and NNBAP, employ more than 300 full-time people, 80 percent of whom are Aboriginal.

The **Canadian Heritage Information Network** (CHIN) works with heritage organizations to bring Canadian culture and heritage to homes, schools and the workplace through the **Virtual Museum of Canada** (VMC). In 2002-03, with $11.7 million in public funding leveraged by an additional $6 million in private support, CHIN supported the development of a wide range of online content, including more than 100 virtual exhibits produced by Canadian heritage organizations. Visitors to the VMC increased by more than 30 percent, to 3.6 million. CHIN also developed the new **Community Memories** program to enable smaller museums and their communities to highlight their collections and stories in online exhibits. The CHIN Web site, dedicated to enhancing the ability of heritage institutions to create, present and manage digital content, welcomed 1.5 million visits.

Amount of cultural goods exported by Canada in 2002: $2.3 billion, an increase of 3.8 percent from 2001.

Amount of cultural services exported by Canada in 2002: $2.1 billion (estimate).

Increased international revenues contribute to Canada's arts and cultural sector becoming more stable and vibrant. With a focus on export preparedness and international market development, the **Trade Routes** program ($8 million in 2002-03) has helped private- and non-profit sector entrepreneurs, especially small and medium-sized enterprises (SMEs), to strategically increase their export capacity and sell Canadian cultural content to international markets. The demand for program services and support, including a contributions program, support for new information resources and trade advisers, exceeded expectations in 2002-03.

The Department continues to develop strategies to strengthen the performance of Canadian cultural SMEs, which lead the promotion, creation and dissemination of Canadian works. In particular, the Department is concluding a comprehensive analysis to develop a detailed profile of these SMEs and the challenges facing them.

A commitment of the government's since 1999, the **International Instrument on Cultural Diversity** (IICD) would change the way policymakers look at the relationship between culture and trade. It would recognize the importance of cultural diversity to social and economic development, and establish rules to enable countries to maintain and develop policies that promote culture. The initiative would also ensure market space for Canadian culture, creating opportunities for Canadian artists and producers to express their talents, while

remaining open to the cultures of other countries. In October 2002, Minister Copps and 20 other culture ministers of the International Network on Cultural Policy approved a draft text of what a possible instrument might look like and agreed that UNESCO would be the appropriate international institution to house and implement the IICD. In October 2003, UNESCO member states will determine whether to launch a process for a Convention on Cultural Diversity. The Department has continued to play a key role in developing and building consensus for the IICD.

Policies For Promotion

In some instances, legislative change is critical to providing the infrastructure for the continued growth of Canada's cultural industries, and the support for creative individuals.

To address the Department's commitment to make adjustments to current legislation and to engage artists and creators in the policy development process, artists were surveyed and their perspectives included in the evaluation report from Phase I of the review of the *Status of the Artist Act*. The report's recommendations will provide the basis for future policy and research work intended to strengthen the effectiveness of the *Act* and its application. The Department successfully negotiated its first scale agreement with an artists association under the *Act*.

Canadian copyright policy and legislation are designed to ensure the economic and moral rights of creators and other rights holders while also meeting user needs. A report prepared by the Department in conjunction with Industry Canada was tabled in Parliament on October 3, 2002, providing a comprehensive analysis of outstanding issues under the *Copyright Act* as well as a proposed agenda for copyright reform over the short, medium and long terms. Submissions on the report were requested, and public hearings were scheduled to begin in the Fall 2003. Bill C-11, clarifying the application of the compulsory licence under section 31 of the *Copyright Act* to Internet re-transmission of broadcast signals, was passed on December 12, 2002 and came into force on March 23, 2003.

With Industry Canada, the Department is analyzing World Intellectual Property Organization (WIPO) treaty issues, and working with collective societies, industry associations and various creators' organizations to develop concrete proposals for copyright reform. This includes issues such as digital access and photography. The government's objective is to develop a legislative package that could put Canada in a position to ratify the 1996 WIPO Treaties. In collaboration with other government departments, Canadian Heritage is also continuing its analysis and consultations on protection of folklore and other works of traditional knowledge.

Linking Past And Future

In addition to providing support for the creation and dissemination of new cultural works, the preservation of our heritage is also important since it gives a context to our stories, symbols and creations, providing testimony of our past and encouraging interest in our history. It also nurtures the imagination, giving perspective to our creative expressions and to our everyday realities.

The Department continued to develop a **Heritage Policy Framework** in consultation with its portfolio agencies and other stakeholders. The framework will clarify the federal role, building cohesion among existing policy instruments and creating new partnerships and ways to maximize the Canadian Government contribution.

Based on the 2000 Environics *Arts and Heritage Participation Survey*, 96 percent of Canadians believe it is important to preserve Canada's historic and heritage buildings. The aim of the **Historic Places Initiative** is to involve Canadians in safeguarding and celebrating our historic places. Two public discussion papers presented legislative proposals to protect historic places, particularly those on federal lands. Particular emphasis was placed on seeking feedback from Aboriginal peoples, provinces and territories, municipalities and heritage stakeholders. In 2002-03, in partnership with the Parks Canada Agency and with the support of the provinces and territories, the Government of Canada invested $8 million to develop the Canadian Register of Historic Places, as well as *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places* and a certification process.

Through its investment of $8.2 million, the Department increased Canada's ability to preserve its cultural heritage through the work of the **Canadian Conservation Institute** (CCI), whose activities include treating objects, researching solutions to Canada's unique conservation challenges, providing advice, disseminating information, transporting exhibitions, and training conservation professionals. In February 2003, the CCI brought together international experts to discuss the issue of mass de-acidification of library and archival collections with a view to ensuring long-term access to the world's paper-based heritage. Its new Web site, *Preserving My Heritage*, won an award for excellence in electronic government at Technology in Government Week and was cited as the best example of public outreach programming in the field of heritage preservation by the International Council of Museums Committee for Conservation. In its first 10 months online, the Web site received 125,000 visitors.

In 2002-03, 17 **Movable Cultural Property** (MCP) grants totalling $587,000 were awarded to assist heritage institutions in acquiring significant Canadian cultural property. With the assistance of an MCP grant, the *Musée du Québec* was able to repatriate a significant work of art by Paul-Émile Borduas, the chief signatory of the ground-breaking *Refus Global*, entitled *Abstraction no 16* or *La Chape de l'oraison*. This 1942 gouache was key in paving the way for the creation of Canadian non-figurative works.

© Canadian Museum of Civilization, photographer Steven Darby, 2002, image no. K2002-284

The **Canadian Cultural Property Export Review Board** determined the outstanding significance and national importance of 900 donations to heritage institutions across Canada. The total fair market value of these donations for income tax purposes was $124 million. As an example, in 2003, the Nettie Covey Sharpe Collection of 1,350 items of furniture, works of art and decorative arts objects was donated to the Canadian Museum of Civilization. This highly unique collection reflects the range of artifacts that furnished Québec bourgeois homes in the late 18th/early 19th centuries, in this case a home in Saint-Lambert.

Cultural Participation and Engagement

World Poetry Day

Number of secondary schools receiving promotional material on international arts day celebrations: 16,000.

Complementing the strategic objective of Canadian content, the engagement of Canadians in their own culture – as spectators or active participants – is an essential element in the overarching goal of building a strong, vibrant and diverse Canadian identity. Canadian culture depends not only on the products of our artists and athletes, but on the choices we all make as consumers, patrons and citizens. Whether by viewing the evocative works of the Group of Seven, performing in a community theatre production or cheering on young amateur athletes at the Canada Winter Games, Canadians gain a better sense of who they are by participating in the country's cultural activities. A 2001 Research Study by Decima Research showed that nearly three-quarters of Canadians believe arts and culture enhance their quality of life.

By making a diverse range of Canadian voices and experiences accessible, removing the barriers to participation and nurturing Canadian talent to attain high performance levels, the Department helps ensure that Canadians can share in a broad range of cultural experiences. An inclusive approach to cultural participation is also complementary to the Canadian model of diversity, giving all Canadians the opportunity to participate and benefit equally.

Creating Opportunity

In promoting the greatest access to Canada's cultural life, the Department is making sure there are as many and varied opportunities as possible for Canadians to participate. The Department also works to ensure the continuing ability of the cultural and sport sectors to offer opportunities to Canadians.

In 2002-03, the Museums Assistance Program provided $8.2 million to 235 projects submitted by museums from across the country, including $81,000 towards a touring exhibition that examines the significant contributions and impact of the Group of Seven on western Canadian art.

A prime example is the **Cultural Spaces Canada Program** (CSC), which over two years has provided support to more than 160 projects in more than 90 Canadian communities for the improvement or construction of cultural facilities. In Skidegate, British Columbia, CSC funding is supporting the construction of the Qay'llnagaay Heritage Centre Society, which will store and present repatriated Haida cultural material and existing collections of the Haida Gwaii Museum, in addition to serving as a venue for visual and performing arts. CSC also assisted in Artscape's Central Studio Renovation Project in Toronto, transforming two historic industrial buildings into 72,000 square feet of affordable and interactive living and working space.

Building capacity across Canada's numerous museums and arts centres is crucial to aiding cultural participation and engagement. In 2002-03, 31 arts and

13 heritage organizations across Canada were supported through the Capacity Building Component of the **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program** (CAHSP). The program funded 65 projects, providing $3.4 million to heritage organizations to improve organizational capacity and supporting projects such as the Royal British Columbia Museum's Museum Development Project, a marketing plan for the Yukon Art Centre and a strategic business plan for the *Cinémathèque québécoise*. The matching funds awarded to 35 arts organizations under the Endowment Incentives Component assist arts organizations in raising private-sector funding from local businesses and communities.

Exhibit Transportation Services assisted 145 institutions to reach a broader public by transporting 121 exhibitions in environmentally secure conditions.

A conference of Aboriginal artists, cultural entrepreneurs, academics and key decision-makers from the private sector and federal government departments was held in the National Capital Region during the week preceding National Aboriginal Day, 2002. Approximately 200 participants met to raise awareness about Aboriginal artistic expression, the challenge artists face, and lay the groundwork for institutional change. It also provided Aboriginal artists and performers with a better view of available opportunities for support for Aboriginal artistic expression.

The Canada Travelling Exhibitions Indemnification Program reduced insurance costs as an obstacle to the circulation of 34 major domestic and international travelling exhibitions viewed by Canadians in 17 communities.

Cultural festivals are extremely important to Canadians. More than half the population has attended at least one in the past five years, and 34 percent have attended two or three festivals in the past year. Together, the **Cultural Initiatives Program** (CIP) and **Arts Presentation Canada** (APC) ensured that Canadians in more than 325 communities had access to diverse artistic experiences. In its last year of activity, the CIP provided support to 235 art festivals, while APC provided $14.3 million to 350 presenting organizations. In order to achieve its objective to bring diverse artistic experiences to communities across the country, APC requires that an arts series or festival present artists from more than one province or territory. In Québec, this requirement created a new demand for performances from Francophone artists from official-language minority communities outside of the province.

During its first four years, the **Aboriginal Languages Initiative** (ALI) funded approximately 1,200 community projects, including consultations, research, language instruction for children and adults and information exchanges. A program evaluation shows there are more communities involved in more language projects than before. Projects funded through the ALI have helped to increase interest in Aboriginal languages among Aboriginal politicians and community leadership, as well as among members of the general population in the communities involved. The evaluation also found that the ability to speak an Aboriginal language is becoming recognized as an advantage for employment.

The expanded **National Arts Training Contribution Program** has increased its client base with the addition of 15 organizations that teach Aboriginal arts and arts based on non-European cultural traditions. The program has expanded its geographical reach to include British Columbia, Saskatchewan, Northern Ontario and Arctic Québec. This investment ($14.1 million in 2002-03) enables Canadians to benefit from a wide range of high-quality artistic and cultural products provided by Canadian artists and creators trained in Canada, and provides greater opportunity to access artistic products emanating from Aboriginal and non-European artistic traditions.

'arol Montgomery
iold Medalist
Vomen's Triathlon

The 17th Commonwealth Games in Manchester, England, drew more than 5,000 athletes. Canada, with more than 400 athletes, coaches and team officials participating, increased its medal performance by 17 percent over the previous Games – to a total of 116 – ranking third among the 72 participating Commonwealth nations and territories.

The Power of Sport

Sport improves the health of Canadians, strengthens and builds communities, and fosters national pride and unity – a belief that was supported by 93 percent of Canadians in a 2000 Angus Reid poll. Sport also has the power to transcend boundaries, as exemplified by the unanimous approval of the **Canadian Sport Policy** by all 14 federal, provincial and territorial sport ministers in April 2002, and the development of the *Physical Activity and Sport Act*, which recognizes the potential for sport and physical activity to have a positive impact on the lives of Canadians. The *Act* came into force in March 2003. Sport is also a powerful focal point for Canadian volunteerism. According to the 2002 Sport Matters Group report, *Volunteerism in Sport*, sport attracts 35 percent of all volunteers. Sport also gives many Canadian children their first exposure to the concept of volunteerism and community involvement.

The Department focuses its efforts on nurturing Canadian talent to attain the highest levels of performance, and on profiling and celebrating our achievements at home and abroad. Talent and excellence comes from broad participation by much as it is a condition for continued inclusive participation.

In 2002-03, Sport Canada supported about 1,400 high-performance athletes, both through direct financing and with more coordinated access to the facilities and experts of the network of Canadian sport centres and the national sport organizations. According to a recent evaluation of the **Athlete Assistance Program**, almost three quarters (73 percent) of the 519 funded athletes in individual sports who competed in two or more World Championships or Olympic Games since 1992 demonstrated improved results over time in terms of higher finishes.

The hosting of major sport events in Canada contributes not only to the pursuit of excellence by high performance athletes but also to a broader participation of

Number of Canadian athletes who participated at the 19th Canada Winter Games in Bathurst-Campbellton, New Brunswick: 2,500.

Canadians. These events provide a forum for participants to interact and to compete against the very best in Canada and in the world.

The success of Canada's bid for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver and Whistler was a reflection of both the collaborative vision shown and the popular support for the bid in British Columbia and across the country. Before the decision in Prague, polls indicated that four out of five Canadians supported the bid, while a plebiscite in Vancouver drew support from two-thirds of voters. The Department contributed strongly to the bid by providing direct financial support, coordinating the efforts of all federal departments and agencies, and giving advice and providing leadership.

Connections

Diversity does not come without challenges, and creating cohesion across the range of linguistic, ethnic, cultural and geographic diversity in Canada demands strategic initiatives and programs designed to overcome fragmentation and connect people across their differences. Canadians, particularly young Canadians, are increasingly proud of Canada's success as a respectful, open and progressive society, and Canadian Heritage focuses on creating opportunities and enhancing the capacity of Canadians to interact across diverse communities. Special attention is paid to significant divides, such as Aboriginal/non-Aboriginal, East/West, rural/urban, age and linguistic differences. The long-term outcome will be increased awareness, understanding and valuing of the diversity that defines us as Canadian.

Bridging Diversity

Percent of Canadians who believe a multiculturalism policy will lead to greater understanding between different groups in Canada: 77 (Environics Research Group, 2002 Survey).

In recognition of the fact that intercultural understanding strengthens pride in our diversity and attachment to our country, departmental programs and initiatives are generally aimed at increasing interactions and connections among diverse Canadians.

Through opportunities provided by **Exchanges Canada**, the Department has helped several thousand young Canadians experience and learn about other parts of the country. In 2002-03, Exchanges Canada created opportunities for more than 15,000 Canadian youth to meet face-to-face, establish connections with one another and gain a better appreciation of the Canadian experience.

Percent of young Canadians who say diversity and multiculturalism are important to them: 80.

Connections among people, both within and across diverse communities of all kinds can enable the sharing of diverse ideas and perspectives, build capacity, stimulate new ideas, partnerships and projects, and attract talent to Canada. In 2002-03, Cabinet approved a three-year *Action Plan to Promote Diversity, Respect and Connections between Canadians* to help Canadians strengthen their bonds of mutual understanding and respect, celebrate their achievements and history, and exercise their shared citizenship. Among the projects flowing from this action plan are: creation of a Shared Citizenship secretariat; dialogue sessions to share diverse visions for Canada; and the formation of an Interdepartmental Committee on Public Education and Outreach.

On March 21, 2003, the Department of Canadian Heritage successfully hosted the first meeting of federal, provincial/territorial Ministers responsible for Culture and Heritage since 1997. The event culminated in a joint declaration on

Protecting Historic Places, as well as initiatives to promote the understanding of cultural diversity, study the relationship between tourism and culture/heritage and the contribution of culture to a healthy lifestyle. This Ministers' meeting was an important step in realizing the Department's Federal-Provincial/Territorial Relations Strategic Framework and facilitating further collaboration between Ottawa, the provinces and territories.

Promoting Respect

In addition to efforts that focus on connections that build bridges across significant divides and enhance understanding, the Department uses broad outreach strategies to promote understanding and respect for diversity.

In 2002-03, the **Multiculturalism Program** supported several public education, research and community-based initiatives to promote understanding and informed public dialogue about diversity, multiculturalism and racism. These included projects aimed at increasing participation and institutional change projects to identify and remove barriers to access and participation. Canadian Heritage also supported consultative networks to develop effective public outreach tools related to cross-cultural understanding and racism, including a *National Forum on Policing in a Multicultural Society* that brought together 150 delegates representing ethnocultural, racial and Aboriginal communities, various police forces, public institutions, academia and key federal departments.

Percent of young Canadians who agree strongly that respecting cultural differences is an important aspect of being Canadian: 72.

As part of the Multiculturalism program, public education initiatives were developed and coordinated in 2002-03 to raise awareness of the value of diversity, including the distribution of information kits to 17,000 schools for the **Mathieu Da Costa Challenge** and the **Stop Racism National Video Competition**. Held during Black History Month, the contest, which encourages students to explore how diversity has shaped Canada, drew 581 entries. The Anti-Racism Campaign ($800,000) which includes the video competition, increases public awareness and understanding of the importance of eliminating racism in Canada. More than 520 students from nine provinces and two territories participated. Events for Asian Heritage Month and Black History Month gave many cultures the opportunity to interact with other ethnocultural communities, acknowledge their accomplishments and recognize those who contributed.

Conducted over five years, the Department's Multiculturalism **Family Violence Initiative** achieved the difficult goal of making an 'invisible' problem visible through a series of media projects conducted in partnership with several community organizations. Focusing on Vancouver, Toronto and Montréal – the cities that receive the largest number of immigrants – the initiative delivered radio and television broadcasts aimed at 48 linguistic and cultural communities. An

evaluation of the initiative showed that this is the first Canadian initiative to reach a wide range of ethnic audiences on the topic of family violence. A number of spin-offs from the initiative include 48 additional multicultural family violence projects across Canada (more than $1 million), contributions by corporate and community partners (more than $650,000) and increased community awareness and education.

In May 2002, Canada was host to an international workshop on ***Cultural Diversity and Every Day Life*** as part of its participation in the Council of Europe's Transversal Study on Cultural Policy and Cultural Diversity. This contributed to the international dialogue on the development of cultural policies that reflect and support diversity. Working from the basis of knowledge and experience represented by practitioners from Aboriginal communities and various ethnocultural communities, participants examined the ways cultural policies are developed and implemented.

About 5,231,500 people reported to the 2001 Census that they were bilingual, compared with 4,841,300 five years earlier, an 8.1% increase. In 2001, these individuals represented 17.7% of the population, up from 17.0% in 1996.

Through the **Official Languages Support Programs**, the Department promotes the presence of and enhances both of Canada's official languages in accordance with the federal government priorities outlined in the last two Speeches from the Throne. In support of the program renewal in 2003-04, a survey entitled *Attitudes and Perceptions Towards Canada's Official Languages* was conducted in the fall of 2002 by GPC International. Overall, this survey showed that, on average, Canadians see linguistic duality as an important characteristic of our country, and that the Government of Canada is doing a relatively good job of promoting official languages. It also revealed differences of opinion between Canadians belonging to majority- and minority-language groups, with the latter showing a more positive attitude towards official languages.

The preliminary findings of an evaluation conducted in 2002-03 on the education component of our programs show enrolments in second-language instruction programs are consistent with demographic trends in general. Immersion students have a working knowledge of their second language compared to core program students who acquire mostly reading skills. However, intensive learning methods are being tested and other measures will be taken to increase students' second language retention and promote the use and learning of official languages.

In 2002-03, the Department supported the development of Canadian Parents for French promotional material for a nationwide campaign encouraging young Canadians to continue studies in their second official language. In terms of closer ties and social cohesion, the Department is currently participating in a study committee set up by the *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada* aiming, as part of a project entitled *Vive la différence*, to redefine the

concept of Francophone communities in keeping with our current context of diversity. Furthermore, in order to give Canadians the opportunity to participate in the activities of non-governmental organizations in their preferred language, the Department developed an interactive Web site entitled *Making Your Organization Bilingual* that will provide organizations and businesses with the necessary tools and strategies to offer their services in both official languages.

Active Citizenship and Civic Participation

Number of Canadians who participated in 2002 Celebrate Canada events: 5 million.

Communities holding Celebrate Canada events: 1,500.

As humans, the act of joining in the life of something larger than ourselves – whether it is a social club, a school or a nation – connects us to others and creates a stronger whole. The goal of achieving a strong, cohesive country in which all members participate equally is inexorably linked to the Department's strategic goal of connecting Canadians across our differences. Polls and studies indicate that Canadians associate participation with equality of opportunity, believing that barriers such as poverty, racism and discrimination undermine active citizenship and participation. Signs such as declining rates of volunteerism and voter participation can be viewed as indicators that problems still exist. Overcoming this is a challenge that Canadians want their government to address, and in concert with its own activities outlined throughout this report and those of other departments and agencies, Canadian Heritage is aggressively pursuing initiatives that offer opportunities to bring Canadians together, learn from each other, and develop a greater understanding of their country.

Citizens Sharing

An inclusive approach to civic participation means promoting opportunities and enhancing capacities to participate, especially among those for whom the playing field is not level. Participation in Canada's civic life can take the form of attending a Celebrate Canada event, volunteering at a music festival or simply reading a book about the country's history. The Department recognizes that a strong, cohesive Canada is not our birthright; it is something that must be encouraged and never taken for granted.

In June 2002, the federal government approved a national policy of commemorations and celebrations, which encompassed the visit of Pope John Paul II to Toronto and a commemoration, at Gander Airport, of the September 11 terrorist attacks on New York City and Washington. Many special events were also staged in honour of The Queen's Jubilee year, including the awarding of Jubilee Medals to Canadians who have made significant contributions to their community and country.

Since 1984, the **Canadian Studies Program** has provided up to 50 percent of research and development costs towards the creation of learning materials in underdeveloped areas of the Canadian story and works with its partners to fill gaps in learning resources that help Canadians appreciate their citizenship. In 2002-03, it produced new EDU*Action* publications on Parliament and democracy, and on arts and education. In celebration of The Queen's Jubilee, the program

also produced *Canadians and Their Government: A Resource Guide*, which contains a wide assortment of learning activities and information on the unique approach Canadians take to governing their country.

Fostering the Desire to Give

Social participation through volunteering is an important element of healthy, integrated communities, and according to the 2000 *National Survey of Giving, Volunteering and Participating*, 6.5 million Canadians volunteered their time to a voluntary sector organization. The organizations range from small community-based groups to large, national umbrella organizations and include neighbourhood and community recreation associations, advocacy coalitions, food banks, shelters, symphonies, local sports clubs, and organizing committees for hosting sport events. In October 2002, the Prime Minister gave the Minister of Canadian Heritage responsibility for the voluntary sector. As part of this new role, the Minister is responsible for leading the Government of Canada's participation in the **Voluntary Sector Initiative** (VSI), which strengthens the capacity of the voluntary sector to serve Canadians and to enhance the relationship between the federal government and the sector.

The Department will ensure implementation of the Accord between the Government of Canada and the Voluntary Sector. Signed by the Prime Minister in December 2001, the Accord outlines the values, principles and commitments that will guide the relationship between the federal government and the sector. On December 5, 2002, International Volunteer Day, the **Canada Volunteerism Initiative** (CVI) launched three national centres to oversee the delivery of a range of initiatives related to volunteerism in all provinces and territories. The CVI will provide $35 million over five years to the centres, of which $4 million was provided in 2002-03. Local CVI networks have been established in most provinces and territories, and these will work closely with the three national centres to ensure that programming is relevant and responsive to communities needs. Funding has also been provided for analysis and dissemination of data collected through the 2000 *National Survey of Giving, Volunteering and Participating*, which will help us understand and underline the role of the voluntary sector in the lives of Canadians, as well as the benefits that result from involvement.

Promoting Equality

Through the **Human Rights Program**, the Department continued to educate Canadians on human rights standards and promote the protection of human rights in Canada, supporting the commitment articulated in the Reply to the September 2002 Speech from the Throne. Several projects promoted awareness and focussed

on issues such as children's rights, cities, innovation, and the 20th anniversary of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. The Program distributed more than 67,000 anniversary-related documents to the general public and, in particular, youth and teachers. The Department worked to raise awareness of the legacy of Raoul Wallenberg, a Swedish diplomat credited with saving more than 100,000 Hungarian Jews during World War II and Canada's first honorary citizen. It also provided information on current human rights issues and the fulfilment of Canada's international human rights obligations through various Web sites and publications.

An evaluation of the **Court Challenges Program** (CCP) was completed in 2002-03. The CCP provides financial assistance for court cases of national significance to clarify language and equality rights guaranteed under Canada's Constitution, including the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. The evaluation showed that the CCP is a uniquely Canadian institution that has had a powerful legitimizing effect, signalling to Canadians that it is acceptable to challenge a law, policy or practice that they feel violates their rights and freedoms. The evaluation also found that individuals and organizations from all regions of the country turn to the CCP for assistance. The majority of key informants suggested that the CCP has allowed official-language minority groups and disadvantaged Canadians to turn to the courts and challenge laws, policies, or practices they felt violated their rights.

Each year, the Department's **Aboriginal programs** allocate approximately $65 million to enable the participation and contribution of Aboriginal communities in Canadian society. The Department is undertaking a review and renewal of the programs, including audits and evaluations, to ensure that they address the current needs of Aboriginal organizations. In March 2003, the first of several consultations provided an opportunity for Aboriginal stakeholders to provide direct input into the shaping of our future programs. Expiring initiatives, programs and agreements were extended to allow for their inclusion in this comprehensive review and renewal of the terms and conditions of the programs to be completed by 2005.

Percent of official-language minority Canadians expressing confidence their community will remain strong: 84.

The **Official Languages Support Programs** also aim to promote the long-term development of official-language minority communities. A solid community infrastructure is essential to the vitality of these communities. The survey entitled *Attitudes and Perceptions Towards Canada's Official Languages* (GPC International - Fall, 2002) showed that official-language minority communities are generally confident about the future of their communities. Moreover, a recent evaluation found that many community organizations believe their survival is a direct result of departmental support. Nearly 72 percent of them claim that the Department's support contributed to preserving existing institutions

(e.g. community radio, cultural centres), and 80 percent, to preserving services (e.g. children's recreation). Another evaluation indicated that, in minority-language education, one of the main accomplishments of the last ten years has been the establishment of a school management infrastructure across the country.

In 2002-03, the Department contributed to numerous projects aimed at supporting the development of official-language minority communities. Based on the principle that the future of these communities rests on the presence of institutions enabling them to live in their language, the Department, in collaboration with the provincial and territorial governments, supported the establishment of various centres that facilitate this type of community involvement, including school and community centres in Summerside-Miscouche, Prince Edward Island, St John's, Newfoundland and Labrador, St. Vital, Manitoba, and Whitehorse, Yukon. Canadian Heritage also supported the Government of New Brunswick in the development of bilingual services in its municipalities. The Department supported the establishment of three youth foundations in various regions of the country and contributed to the financing of almost 350 non-profit institutions working within the communities in areas such as culture, recreational activities and communication.

Towards Management Excellence

During the past several years, the Department has continued its efforts to implement a culture of excellence in management. To modernize its way of working and to improve the quality of services to Canadians, in 2002-03, Canadian Heritage realigned its organizational structure to support its rearticulated mission and strategic objectives, illustrated on page 27.

The Department has made significant progress in modernizing its management practices in accordance with the commitment made in the previous *Report on Plans and Priorities*. The Department has developed and initiated the implementation of a comprehensive, long-term management action plan, which identifies areas of importance for changing management practices. As part of this overall approach, the Department has adopted an **integrated planning and reporting model** to improve priority setting, decision-making and resource allocation. The implementation of the model has been successful to this point, with awareness generated by conferences and workshops, and support from senior management. The Department has also refined its strategic framework by defining key planned results for each strategic objective, as illustrated on page 27.

In 2002-03, the Department continued its efforts to become a more 'risk smart' organization, building a corporate profile that helps senior managers examine cross-sectoral risks. All branches and regions will begin to build **risk management** into their 2004-05 business plans, and risk considerations will be integrated into environmental scanning at all levels. Risk assessment continues to form the base of the Department's audit and evaluation plan.

The formation of the **Centre of Expertise for Grants and Contributions,** which consolidates all corporate functions supporting grants and contributions management, is an important element in the modernization of the Department's management practices. Consultations across the Department indicated that significant progress has been made in the area of due diligence, with the goal of providing better results for Canadians.

Canadian Heritage consolidated the federal government's two broad initiatives to improve its services to Canadians through the development of an **integrated service improvement/Government On-Line strategy** for the Department. The Department began testing a client satisfaction survey tool, and the results will be used to improve services offered to clients by the Department.

The Department also initiated a strategy to more fully integrate the concept of diversity into the Department's culture. In the Fall 2002, the **Diversity Forum** entitled *Diversity: It Works* brought together more than 500 managers and employees of Canadian Heritage, Parks Canada Agency and other Portfolio agencies to discuss practical ways to promote a culture within the Department that values differences and bring about long-term institutional change. The results of the forum helped define a departmental diversity strategy that can be a model for the rest of the Public Service.

In April 2002, the Department held its first **Policy and Program Forum** that brought together more than 500 policy, program and communications staff from headquarters and the regions, along with invited experts. The goal was to increase the capacity of departmental staff to develop and analyze policy issues and/or programs, strengthen internal networks, and generate a better understanding of the links between the work of different branches, sectors and regions.

The William M. Mercer *Vision Award*

This award recognizes the individual, partnership or team, who has displayed a high degree of innovation, creativity, ingenuity and regard for financial or corporate restraints in the design and implementation of a human resources program.

In December 2002, results from the 2002 *Public Service Employee Survey* were discussed among managers and employees across the Department. Commitments to address concerns raised by employees have been incorporated in follow-up action plans. As well in 2002, the **Human Resources and Workplace Management** Branch was honoured with the Mercer Vision Award for its follow-up to the previous employee survey, including its work on a CD-ROM on work-life harmony and its online employee orientation program. The award is given annually to either public- or private-sector organizations for excellence in providing a human resources product or service. In 2002, the Branch was the only government organization to receive the award.

Policy-making within a portfolio as broad as Canadian Heritage has inherent challenges. The creation of **portfolio policy clusters**, consisting of the Department and its Portfolio agencies and Crown corporations, has led to a more integrated perspective and increased participation in policy development. The challenges and opportunities facing the various policy areas were analyzed, and the results of the initiative are now contributing to improved policy development.

Report on Plans and Priorities 2002-03

Summary of Commitments

Mission

Towards a more cohesive and creative Canada

Strategic Objective

Canadian Content

Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our past and expressive of our values and aspirations

Key Planned Results

Canadian content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced

Canadian content is available and accessible in domestic and international markets

Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future

Commitments	Status: March 31, 2003	Commitments	Status: March 31, 2003
A policy framework for heritage in Canada	◖	**Reinforcing links between communities, artists and creators**	
Preserving historic places	◖	Developing a modern copyright policy	◖
Strengthening cultural SMEs		Review of the *Status of the Artist Act*	●
Implementing *Tomorrow Starts Today*	●	**Vancouver-Whistler 2010 bid**	✔
New measures for book industry	●	**Review of support for Aboriginal broadcasting**	◖
Creation of Canada Music Fund	✔	**Canada 2004-2008: 400 years of dialogue and discovery**	●
Trade Routes	●		
Canadian Culture Online	●		
Publications Assistance Program redesign	●		

Key to Symbols

- ✔ Commitment met
- ● Ongoing commitment
- ◖ In progress
- ◆ Deferred

Report on Plans and Priorities 2002-03
Summary of Commitments

Mission
Towards a more cohesive and creative Canada
Strategic Objective
Cultural Participation and Engagement
Fostering access to and participation in Canada's cultural life
Key Planned Results
Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences
Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences
Canadians excel domestically and internationally in culture and sport

Commitments	**Status: March 31, 2003**	**Commitments**	**Status: March 31, 2003**
Sustaining and providing access to arts and heritage organizations	◖	**Development of an integrated portfolio perspective**	●
Reexamine the legislative and regulatory environment		**New Canadian sport policy**	●
Reexamining *Copyright Act*	✔	**Strengthening youth engagement in creative process**	✔
Reexamining *Broadcasting Act*	●	**National Conference on Aboriginal Artistic Expression**	✔
Modernizing *Fitness and Amateur Sport Act*	✔	**Review of Canada-community agreements with minority Francophone and Anglophone communities**	◖

Key to Symbols

- ✔ Commitment met
- ● Ongoing commitment
- ◖ In progress
- ◆ Deferred

Report on Plans and Priorities 2002-03
Summary of Commitments

Mission

Towards a more cohesive and creative Canada

Strategic Objective

Connections

Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities

Key Planned Results

Canadians of all backgrounds interact across diverse communities

Canadians understand and value diversity in Canadian society

Commitments	Status: March 31, 2003	Commitments	Status: March 31, 2003
Outreach for intercultural understanding		**New approaches to our engagement with the provinces and territories**	
Connecting Canadians through youth exchanges	●	Federal-Provincial/Territorial strategic framework	◖
Support public awareness, understanding and informed dialogue about diversity	●	Review of the Official Languages in Education Program	◖
Canadian approach to international cultural diversity agenda	●		

Key to Symbols

- ✔ Commitment met
- ● Ongoing commitment
- ◖ In progress
- ◆ Deferred

Report on Plans and Priorities 2002-03
Summary of Commitments

Mission

Towards a more cohesive and creative Canada

Strategic Objective

Active Citizenship and Civic Participation

Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life

Key Planned Results

Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship

Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life

Commitments	Status: March 31, 2003	Commitments	Status: March 31, 2003
Development of a policy and program framework for Canadian shared citizenship	●	**Human rights promotion**	
Review and renewal of the Community Partnerships Program	✔	Evaluation and review of human rights education and promotion component	◆
Review and renewal of Aboriginal peoples programs		Celebration of the 20th anniversary of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*	✔
Evaluation of the Aboriginal Representative Organizations Program	◖		
Evaluation of the Aboriginal Women's Program	◖		
Review of the Aboriginal Language Initiative	✔		
Review of Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centre Initiative	◖		

Key to Symbols

- ✔ Commitment met
- ● Ongoing commitment
- ◖ In progress
- ◆ Deferred

Section IV: Consolidated Reporting

Sustainable Development

The Department's second Sustainable Development Strategy committed it to minimize the biophysical impacts associated with its departmental policies, programs and operations.

The Department continues to follow environmentally friendly practices that will reduce the biophysical impacts of its internal operations. For example, wherever possible, the Department buys environmentally friendly products such as eco-paper, energy efficient printers and copiers that print on both sides of paper. In addition, the Department is continuing with the full implementation of its No-Waste Program that had been previously adopted.

The Department has also sought to examine ways to ensure that the biophysical impacts of its programs and policies are minimized. In support of this goal, several key programs have reviewed their criteria and will be modifying them to ensure that environmental aspects are taken into account. In all of its requests for proposals, the Department awards additional merit points for bidders who certify in their proposals that their companies have environmentally friendly programs and practices.

As the Department develops its third Sustainable Development Strategy, due in December 2003, emphasis will be placed on developing a better understanding of how the Department's activities contribute to the social and cultural aspects of sustainable development. To this end, the Department has participated in an interdepartmental working group on Social and Cultural Aspects of Sustainable Development, as well as taking part in a day-long seminar organized by the working group in March 2003.

Section V: Financial Performance

A. Financial Performance Overview

In 2002-2003, the planned spending amount for the Department of Canadian Heritage was $1,093,767,420. Throughout the year, additional funding was received bringing the Total Authorities to $1,134,257,730. These additional resources were allocated to the following major initiatives:

	(in millions $)
Book Publishing Industry Development Program	8
Contributions to Aboriginal associations, Aboriginal women's groups, Aboriginal community groups, Aboriginal communication societies, Aboriginal friendship centres and associations specifically representing Aboriginal friendship centres	7.4
Contributions to non-profit organizations, Canadian institutions, individuals, the private and public sectors and other levels of government for the purpose of furthering participation in Canadian society and Celebrate Canada! activities	7.3
National sport organizations support program	5.4
Community Partnerships Program	4.5
Exchanges Canada Initiative	4.4
Canadian Culture Online Program	3.7

B. Financial Summary Tables

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
4. Revenues
5. Statutory Payments
6. Transfer Payments Summary
7. Resource Requirements by Organization and Business Line
8. Loans, Investments and Advances
9. Contingent Liabilities
10. Details on Transfer Payments Programs (over $5 million)

Table 1: Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ millions)

	2002-2003		
Vote	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
1 Operating Expenditures	191.2	*238.8*	**232.1**
5 Grants and Contributions	882.6	*868.4*	**860.2**
(S) Salaries of the Lieutenant-Governors	0.9	*1.0*	**1.0**
(S) Payments under the *Lieutenant-Governors Superannuation Act*	0.5	*0.6*	**0.6**
(S) Supplementary Retirement Benefits - Former Lieutenant-Governors	0.2	*0.1*	**0.1**
(S) Contributions to Employee Benefit Plans	18.3	*25.2*	**25.2**
(S) Minister of Canadian Heritage - Salary and Motor Car Allowance	0.06	*0.07*	**0.07**
(S) Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	--	*0.01*	**0.01**
(S) Adjustment to the Accounts of Canada pursuant to section 64(2) of the *Financial Administration Act*	--	--	--
(S) Refunds of amounts credited to revenues in previous years	--	--	--
Total Budgetary	1,093.8	*1,134.3*	**1,119.3**
L15 Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	0.01	*0.01*	--
Total Department	1,093.8	*1,134.3*	**1,119.3**

Table 2: Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants and Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	**Total Net Expenditures**
Cultural Development and Heritage	613	96.1	--	408.0	504.1	--	504.1	4.5	499.6
(Total authorities)	*613*	*87.5*	--	*389.5*	*477.0*	--	*477.0*	*4.7*	*472.3*
(Actuals)	**670**	**85.2**	--	**388.3**	**473.5**	--	**473.5**	**3.6**	**469.9**
Canadian Identity	537	53.5	--	475.3	528.8	0.9	529.7	--	529.7
(Total authorities)	*537*	*74.7*	--	*479.7*	*554.4*	*1.0*	*555.4*	--	*555.4*
(Actuals)	**672**	**72.7**	--	**472.7**	**545.4**	**1.0**	**546.4**	--	**546.4**
Corporate Management	608	64.5	--	--	64.5	--	64.5	--	64.5
(Total authorities)	*608*	*106.6*	--	--	*106.6*	--	*106.6*	--	*106.6*
(Actuals)	**758**	**103.1**	--	--	**103.1**	--	**103.1**	--	**103.1**
Total Department - Budgetary	1,758	214.1	--	883.3	1,097.4	0.9	1,098.3	4.5	1,093.8
(Total authorities)	*1,758*	*268.8*	--	*869.2*	*1,138.0*	*1.0*	*1,139.0*	*4.7*	*1,134.3*
(Actuals)	**2,100**	**261.0**	--	**861.0**	**1,122.0**	**1.0**	**1,123.0**	**3.6**	**1,119.3**
Non-Budgetary									0.01
(Total authorities)									*0.01*
(Actuals)									--
Total Department									1,093.8
(Total authorities-Department)									*1,134.3*
(Actuals)									**1,119.3**
OTHER REVENUES AND EXPENDITURES									
Non-Respendable Revenues									57.0
(Total authorities)									*69.8*
(Actuals)									**69.8**
Cost of Services Provided by Other Departments									21.3
(Total authorities)									*23.4*
(Actuals)									**23.4**
Net Cost of the Program									1,058.1
(Total authorities)									*1,087.9*
(Actuals)									**1,072.9**

Note Numbers in normal text denote Planned Spending (2002-2003 *Report on Plans and Priorities*). *Numbers in italics* denote Total Authorities for 2002-2003 (Main and Supplementary Estimates and other authorities). **Bolded numbers** denote actual expenditures/revenues in 2002-2003 (shown in the Public Accounts). Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 3: Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line ($ millions)

			2002-2003		
Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Cultural Development and Heritage	339.2	403.7	504.1	*477.0*	**473.4**
Canadian Identity	535.4	589.6	529.7	*555.4*	**546.4**
Corporate Management	106.4	99.1	64.5	*106.6*	**103.1**
Total - Gross Expenditures	981.0	1,092.4	1,098.3	*1,139.0*	**1,122.9**
Less: Respendable Revenues	3.2	4.0	4.5	*4.7*	**3.6**
Total - Net Expenditures	977.9	1,088.5	1,093.8	*1,134.3*	**1,119.3**
Non Budgetary	--	--	0.01	*0.01*	--
Total Department	977.9	1,088.5	1,093.8	*1,134.3*	**1,119.3**

Table 4: Revenues

Revenues by Business Line ($ millions)
Respendable Revenues

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-2003 Planned Revenues	*Total Authorities*	**Actual**
Cultural Development and Heritage					
Total - Respendable Revenues	3.2	4.0	4.5	*4.7*	**3.6**

Non-Respendable Revenues

Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	2002-2003 Planned Revenues	*Total Authorities*	**Actual**
Canadian Identity					
Federal-Provincial Lottery Agreement	55.2	56.8	57.0	*57.7*	**57.7**
Corporate Management					
Other Revenue	1.5	12.0	--	*12.1*	**12.1**
Total - Non-Respendable Revenues	56.7	68.8	57.0	*69.8*	**69.8**
Total Revenues	59.9	72.8	61.5	*74.5*	**73.4**

Table 5: Statutory Payments

Statutory Payments by Business Line ($ millions)

			2002-2003		
Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Cultural Development and Heritage	4.2	4.9	6.3	*7.8*	**7.8**
Canadian Identity	5.7	6.1	6.0	*8.2*	**8.2**
Corporate Management	7.2	7.7	7.7	*11.0*	**11.0**
Total Department	17.1	18.7	20.0	*27.0*	**27.0**

Table 6: Transfer Payments Summary

Transfer Payments by Business Line ($ millions)

			2002-2003		
Business Line	Actual 2000-01	Actual 2001-02	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
GRANTS					
Cultural Development and Heritage	56.2	54.6	78.4	*62.4*	**62.4**
Canadian Identity	47.5	48.2	88.2	*28.4*	**25.5**
Total Grants	103.7	102.8	166.6	*90.8*	**87.9**
CONTRIBUTIONS					
Cultural Development and Heritage	234.6	278.5	329.6	*327.1*	**325.9**
Canadian Identity	430.2	468.4	387.1	*451.3*	**447.3**
Total Contributions	664.8	746.9	716.7	*778.4*	**773.2**
Total Transfer Payments - Department	768.5	849.7	883.3	*869.2*	**861.1**

Table 7: Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2002-2003 (RPP) Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line ($ millions)

Organization	Cultural Development and Heritage	Canadian Identity	Corporate Management	TOTALS
Cultural Affairs	446.8			446.8
(total authorities)	*393.4*			*393.4*
(Actuals)	**393.1**			**393.1**
Citizenship & Heritage	35.6	418.3		453.9
(total authorities)	*43.5*	*417.9*		*461.4*
(Actuals)	**42.6**	**410.5**		**453.1**
Internat. & Intergov. Affairs	10.3	93.4	6.0	109.7
(total authorities)	*18.0*	*91.2*	*8.8*	*118.0*
(Actuals)	**17.9**	**90.5**	**8.5**	**116.9**
Public Affairs & Communications*	6.9	18.0	23.2	48.1
(total authorities)	*17.4*	*46.4*	*30.3*	*94.1*
(Actuals)	**16.2**	**45.4**	**29.6**	**91.2**
Corporate Services			35.2	35.2
(total authorities)			*67.4*	*67.4*
(Actuals)			**65.0**	**65.0**
TOTALS	499.6	529.7	64.5	1,093.8
(total authorities)	*472.3*	*555.4*	*106.6*	*1,134.3*
(Actuals)	**469.8**	**546.4**	**103.1**	**1,119.3**
% of TOTAL	42.0%	48.8%	9.2%	100.0%

Note Numbers in normal text denote Planned Spending (2002-2003 *Report on Plans and Priorities*). *Numbers in italics* denote Total Authorities for 2002-2003 (Main and Supplementary Estimates and other authorities). **Bolded numbers** denote actual expenditures/revenues in 2002-2003 (shown in the Public Accounts). Due to rounding figures may not add to totals shown.

* Includes Non Budgetary items.

Table 8: Loans, Investments and Advances

Loans, Investments and Advances by Business Line ($ millions)

			2002-2003		
Business Lines	Actual 2000-01	Actual 2001-02	Planned Spending	*Total Authorities*	**Actual**
Cultural Development and Heritage	--	--	0.01	*0.01*	--
Canadian Identity	--	--	--	--	--
Corporate Management	--	--	--	--	--
Total Department	--	--	0.01	*0.01*	--

Table 9: Contingent Liabilities

As per 2002-03 Public Accounts, the Department of Canadian Heritage has contingent liabilities which amount to $104.8M. This information represents action suits which have been commenced against the Government but are not yet actual liabilities.

Table 10: Details on Transfer Payments Programs (over $5 million)

Grants

Cultural Development and Heritage

Museums Assistance Program

The program provides financial assistance to Canadian museums and related institutions for activities that: foster access by present and future generations of Canadians to their human, natural, artistic and scientific heritage; and enhance awareness, understanding and enjoyment of this heritage. The results of this program will contribute to a greater understanding of the rich and diverse heritage of Canada and a stronger sense of shared citizenship among all Canadians.

Publications Assistance Program

The program's purpose is to provide Canadian readers with affordable access to Canadian periodicals. Priorities include ensuring the availability of weekly community newspapers in rural areas, supporting official-language minority newspapers and aboriginal and ethnocultural publications by providing financial assistance to publishers of eligible Canadian periodicals to offset partially their distribution costs.

Canadian Arts and Heritage Sustainability Program

The program provides support to arts and heritage organizations to improve their management capacity and develop new revenue streams, in partnership with other levels of government and the private sector. Support for a more sustainable cultural sector will help ensure that Canadians have greater access to and benefit from a wide range of cultural experiences and artistic expression. This program offers three components as distinct means of achieving this objective.

The Stabilization Projects Component provides grants to Stabilization Projects. A Stabilization Project is administered by an independent non-profit group that represents the interests of the larger community through the make-up of its Board and through the diversity of its revenue base. Funding from this component is added to that raised by the Stabilization Project from other levels of government and the private sector. This broad revenue base in turn funds eligible arts and/or heritage organizations within a specific geographic area that are willing to undergo fundamental changes related to how they plan, organize, finance and govern themselves.

The Capacity Building Component provides contributions to arts and heritage organizations that do not benefit from participation in a Stabilization Project. The Capacity Building

Component ensures a Canadian scope for the program by providing financial support through direct contributions to those arts and heritage organizations which want to undertake projects to improve their organizational capacity, but do not have access to a Stabilization Project.

The Endowment Incentives Component for Arts Organizations provides grants to arts organizations' endowment funds. Raising capital and creating endowments give arts organizations a greater capacity for realizing artistic expression by supporting their long-term stability. This component invites active involvement from the private sector in the cultural affairs of the community by providing matching funds of up to one dollar for every dollar raised from private donors to create endowment funds or to increase existing ones.

Canadian Identity

Promotion of Official Languages Program

The program provides financial assistance to organizations that support the development of official-language communities to help these communities increase their capacity to live in their own language, to participate in Canadian society and to work towards their long-term development.

Athlete Assistance Program

The program is aimed at enhancing Canada's high performance sport system. It assists international caliber athletes with their training and competition needs, through the provision of financial assistance in the form of a living and training allowance and, where applicable, tuition expenses.

Contributions

Cultural Development and Heritage

Book Publishing Industry Development Program

The objective of the program is to ensure choice of and access to books written by Canadian authors that reflect Canada's cultural diversity and linguistic duality both in Canada and abroad. The program provides financial assistance to Canadian-owned publishers, as well as other sectors of the Canadian book trade, in order to foster a strong and viable industry that promotes Canadian-authored books.

Canada Magazine Fund

The Canada Magazine Fund is designed to foster the creation of Canadian editorial content in Canadian magazines, increase Canadians' access to Canadian magazines, and enhance the quality and diversity of magazines. It also aims to strengthen the infrastructure in which Canadian magazines operate as well as the capacity of small magazines to operate within the Canadian marketplace.

Canada Music Fund

The Canada Music Fund seeks to strengthen the Canadian music industry – from creator to audience. It was designed to attain three main objectives: to ensure that Canadian music creators, artists, and entrepreneurs possess the skills, know-how and tools to succeed in a global and digital environment; to enhance Canadians' access to a diverse range of Canadian music choices through existing and emerging media; and to increase the opportunities available for Canadian music creators, artists, and entrepreneurs to make a significant and lasting contribution to Canadian cultural expression. To meet its objectives, the Fund puts forth proven and new programs designed to deliver on the policy's vision of supporting diversity, capacity and excellence in the sound recording industry, at every level, from creators to audience. These programs are the Creators' Assistance Program, the Canadian Musical Diversity Program, the New Musical Works Program, the Music Entrepreneur Program, the Support Sector Associations Program, the Collective Initiatives Program, the Canadian Music Memories Program, and, lastly, the Policy Monitoring Program.

New Musical Works Program

A component of the Canada Music Fund, the New Musical Works Program invests in the Canadian sound recording stars of the future by providing assistance to entrepreneurs, creators, and artists. This program helps develop their talent and expertise. This critical source of Canadian creativity and expression requires support and opportunities to grow. The program provides project-based support to help develop and renew the sound recording industry.

Music Entrepreneur Program

A component of the Canada Music Fund, the Music Entrepreneur Program (MEP) ensures that Canadian music entrepreneurs build a strong, sustainable industry that continues to contribute to the Canadian musical experience. The MEP provides company-based funding to allow Canada's music entrepreneurs to make the transition to the digital economy, effectively develop Canadian talent, and ultimately become self-sufficient. This program invests in eligible established industry professionals with viable multi-year business plans, giving them critical assistance to consolidate and develop their human, financial, and technological resource base. The end result will be entrepreneurs with solid business skills.

Radio Canada International (RCI)

Operational funding for Radio Canada International (RCI) of $15.52 million per year was provided through a Contribution Agreement between the Department and the Canadian Broadcasting Corporation (CBC) from 1998-99 to 2002-2003. RCI also received capital funding of $15 million during the first three years of the Contribution Agreement. As of March 31, 2003, operational funding of $15.52 million has been re-integrated into the CBC's annual parliamentary appropriation. With this new funding mechanism, the CBC is obliged by the Order in Council to set annual operational objectives and report on their achievement in its Annual Report.

Within the context of the CBC's journalistic and operational independence, the 2002-2003 Agreement required RCI to broadcast at least 150 hours per week and consult with the Department of Foreign Affairs and International Trade on languages of broadcast and geographic target areas. RCI produces and distributes original programming in English and French and five foreign languages – Chinese (Mandarin and Cantonese), Russian, Spanish, Arabic and Ukrainian – for foreign audiences. It also rebroadcasts domestic programming produced by the CBC's English and French domestic services. In addition to short wave transmissions, RCI uses the Internet, satellites and foreign AM and FM partner stations to reach its foreign audiences.

National Arts Training Contribution Program

The program supports independent, non-profit, incorporated Canadian institutions that provide training in preparation for professional careers in the arts. As a result of the department's support to funded institutions, high caliber training will be made accessible to talented Canadians, thereby fostering a new generation of artistic leaders in Canada. Progress in achieving these results will be assessed through program evaluations, as well as through the analysis of reports from contribution recipients, interviews and surveys concerning the scope and quality of arts training curricula offered in Canada.

Partnerships Fund

A component program of Canadian Culture Online, the goal of the Partnerships Fund is to assist not-for-profit organizations, active in the cultural heritage sector, working in partnership with private, public and not-for-profit organizations and institutions with the digitization of cultural collections for presentation online with an emphasis on the K-12 educational market. Examples of beneficiaries include libraries, archives and municipalities.

Canada New Media Fund

A component program of Canadian Culture Online, the goal of the Canada New Media Fund (administered by Telefilm Canada) is to support the development, production, marketing and distribution of Canadian digital content in both official languages. Funding is available to Canadian private companies.

Arts Presentation Canada Program

The program supports organizations that present, in a professional manner, festivals, programs or series that provide a diversity of artistic offerings in communities across Canada. The program also encourages arts presenters to come up with ancillary activities that will ultimately lead to increased contact and experiences between presented professional artists and the public. The Department's goal is to ensure that Canadians have greater opportunity to directly experience the richness of artistic experiences.

Cultural Spaces Canada Program

The objective of the program is to support the construction, renovation and improvement of non-profit arts and heritage facilities throughout Canada and is complementary to the Infrastructure Canada Program administered by the Treasury Board Secretariat. This program will result in improved physical conditions for artistic creativity and innovation, as well as better access by Canadians to performing and visual arts and heritage collections and displays.

Canadian Television Fund

The Canadian Television Fund (CTF) is a private-public cultural initiative created by the Government of Canada and the Canadian cable and direct-to-home satellite industry to provide critical funding to the Canadian television and film industry. Its objective is to assist the creation and broadcast in prime time of high-quality, culturally-significant Canadian television and film production. The CTF supports distinctively and identifiably Canadian programming in English, French and Aboriginal languages in the genres of drama, children's programming, documentaries and performing arts & variety, and by both the majority- and minority-official languages sectors.

Canadian Identity

Official Languages in Education Program

The program offers members of the Francophone and Anglophone minority communities the chance to be educated in their mother tongue as well as an opportunity for cultural enrichment by learning more about their own culture. It also offers residents of every province or territory

the possibility to study French or English as a second language as well as an opportunity for cultural enrichment by learning more about the culture of the other official language community.

Promotion of Official Languages Program

The program helps provincial and territorial governments to foster the development of minority official-language communities by providing these communities with services in their own language, in areas other than education.

Exchanges Canada Program

Exchanges Canada enables young Canadians to connect with one another and experience the diversity of Canadian communities, languages and cultures through one-way or two-way exchange opportunities with youth across Canada. It also provides access to information on a variety of exchange programs and activities available in Canada and abroad. Planned results for Exchanges Canada include increased opportunities to learn about the value of exchanges, enhanced appreciation of Canada's diversity, enhanced knowledge of Canada, and improved access to information on exchange programs and exchange-related activities.

Community Partnerships Program

The Community Partnerships Program is an element of the Department of Canadian Heritage's commitment to contribute to a cohesive and creative Canada and to support the Department's strategic objectives of strengthening connections between Canadians and fostering opportunities to participate in civic life. The specific objectives of the program are to raise awareness of the contributions of volunteers and the voluntary sector to Canadian society; promote volunteering and community involvement; and strengthen the capacity of voluntary organizations to provide programs and services for the benefit of Canadians. The main initiative funded by the Program, the Canada Volunteerism Initiative (CVI), has established three national centres and thirteen local networks, one in each province and territory. The goals of the CVI are to improve the capacity of organizations to benefit from the contribution of volunteers; encourage Canadians to participate in voluntary organizations; and to enhance the experience of volunteering. The Voluntary Sector will benefit from funding that will be used to improve the sector's capacity to increase its information resources, to increase its networking and information sharing abilities and research on volunteerism. Canadians in general will benefit from a voluntary sector that can better meet the demands placed on it by Canadian society.

Aboriginal Programs

The Program supports a wide-range of Aboriginal-specific programs and initiatives that serve, for the most part, the off-reserve First Nations, the Non-Status Indian, the Inuit and the Métis populations throughout Canada. The nature of the program is culturally relevant, assists with core funding and capacity building, language and cultural development, and Aboriginal youth initiatives. The objective of the Aboriginal programming is to enable the participation and contribution of Aboriginal communities and organizations in government and community decision-making processes dealing with Aboriginal governance and the social, cultural, political, legal and economic issues that affect the lives of Aboriginal peoples living off-reserve. Planned results of the Aboriginal programming include facilitating the efforts of off-reserve Aboriginal communities to improve their quality of life and their place in Canadian society.

Sport Support Program

The program provides support to national single and multi-sport organizations for their programming aimed at developing Canadian athletes, coaches and officials to perform at the highest international levels. In the course of this activity, Sport Canada collaborates with other levels of government and other agencies to provide a seamless system of progression for athletes to advance from their earliest introduction to sport to the high performance level.

Hosting Program

The objective of the program is to enhance the ability of Canadian athletes to excel at the highest international levels and to improve the development of the sport system in Canada. The four categories of hosting eligible for program support include: the hosting of major games such as Olympic or Commonwealth Games; single sport events such as the World Athletics Championships; strategic focus events such as the North American Indigenous Games; and the Canada Games.

C. External Charging Information

External Charging Information

Canadian Audio-visual Certification Office

Name of Fee Activity	Fee Type	Fee Setting Authority (e.g. Legislative, Regulatory)	2002-03 Actual Revenue ($000)	Estimated Full Cost to provide good or service ($000)	Consultation and Analysis	Service Standard	Performance Results
Certification Fee.	-Administration Fee for a "Part A." -Administration Fee for a "Part B." -Administration fee for an "Accreditation Certificate."	Minister's authority under the *Department of Canadian Heritage Act*.	$2,027	$2,320	Informal consultations with industry representatives, and formal consultations to follow for a possible change to the pricing system.	Complete the analysis and, possibly, issue a certificate for a full application within 8 to 10 weeks.	Currently, the certification service is divided into a French Market and an English Market. For the French Market, the waiting period currently ranges from 4 to 5 weeks, and for the English Market, from 7 to 8 weeks.

External Charging Information

Canadian Conservation Institute

Name of Fee Activity	Fee Type	Fee Setting Authority (e.g. Legislative, Regulatory)	2002-03 Actual Revenue ($000)	Estimated Full Cost to provide good or service ($000)	Consultation and Analysis	Service Standard	Performance Results
Conservation Services and Exhibition Transportation Services (ETS).	Other Goods and Services (Set fee for site visits, surveys, loan of equipment, transportation and storage services; partial and full cost recovery depending on client group and type of projects).	SOA Status of CCI effective November 19, 1992.	$1,525	Information available for Exhibition Transportation Services (ETS) only: approx. $980.	Fees for conservation projects are negotiated on a project-by-project basis with clients from federal heritage institutions and conservation or museology training programs; other fees for non-heritage institutions and foreign clients are based on full cost recovery. ETS fee increases based on cost of fuel.	CCI Client Satisfaction questionnaires include a number of performance indicators ie. quality, usefulness and timeliness of service. Overall value of service objective is set at 90%. Maintain quality care of collections in transit and in storage.	Overall client satisfaction results for 2002-03 were at 99%. No damage claims for 121 exhibitions transported by ETS for 145 institutions.

External Charging Information

Canadian Heritage Information Network

Name of Fee Activity	Fee Type	Fee Setting Authority (e.g. Legislative, Regulatory)	2002-03 Actual Revenue ($000)	Estimated Full Cost to provide good or service ($000)	Consultation and Analysis	Service Standard	Performance Results
Shared Project.	Agreement or contract.	SOA Authority, TB 818537.	$61	Shared costs: $61.	Project teams – Negotiation with clients	Web content development according to established standards.	

Section VI: Other Information

Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio

Act to Incorporate the Jules et Paul-Emile Léger Foundation	S.C. 1980-81-82-83, c. 85
Broadcasting Act	S.C. 1991, c. 11
Canada Council Act	R.S.C. 1985, c. C-2
Canada National Parks Act	S.C. 2000, c. 32
Canada Shipping Act (Wrecks or classes of wreck that have heritage value)	S.C. 2001, c. 26
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	S.C. 1999, c. 29
Canadian Heritage Languages Institute Act (not in force)	S.C. 1991, c. 7
Canadian Multiculturalism Act	R.S.C. 1985, c. 24 (4th Supp.)
Canadian Race Relations Foundation Act	S.C. 1991, c. 8
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-22
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51
Department of Canadian Heritage Act	S.C. 1995, c. 11
Department of Transport Act (Historic Canals)	R.S.C. 1985, c. T-18
Dominion Water Power Act (Historic Canals and Parks Outside Yukon and the Northwest Territories)	R.S.C. 1985, c. W-4
Fitness and Amateur Sport Act	R.S.C. 1985, c. F-25
Foreign Publishers Advertising Services Act	S.C. 1999, c. 23
Heritage Railway Stations Protection Act	R.S.C. 1985, c. 52 (4th Supp.)

Historic Sites and Monuments Act	R.S.C. 1985, c. H-4
Holidays Act	R.S.C. 1985, c. H-5
Income Tax Act (Tax credits and National Arts Service Organizations)	R.S.C. 1985 (5th Supp.), as amended
Investment Canada Act (Cultural Foreign Investment)	R.S.C. (1985), c. 28 (1st Supp.)
Laurier House Act	R.S.C. 1952, c. 163
Lieutenant-Governors Superannuation Act	R.S.C. 1985, c. L-8
Museums Act	S.C. 1990, c. 3
National Anthem Act	R.S.C. 1985, c. N-2
National Archives of Canada Act	R.S.C. 1985, 1 (3rd Supp.)
National Arts Centre Act	R.S.C. 1985, c. N-3
National Battlefields at Quebec Act	S.C. 1907-08, cc. 57-58
National Capital Act	R.S.C. 1985, c. N-4
National Film Act	R.S.C. 1985, c. N-8
National Flag of Canada Manufacturing Standards Act	R.S.C. 1985, c. N-9
National Horse of Canada Act	S.C. 2002, c. 11
National Library Act	R.S.C. 1985, c. N-12
National Sports of Canada Act	S.C. 1994, c. 16
National Symbol of Canada Act	R.S.C. 1985, c. N-17
Official Languages Act (Part VII)	R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Parks Canada Agency Act	S.C. 1998, c. 31
Physical Activity and Sport Act	S.C. 2003, c. 2
Public Service Employment Act (Report to Parliament)	R.S.C. 1985, c. P-33
Saguenay-St. Laurent Marine Park Act	S.C. 1997, c. 37
Salaries Act (Lieutenant-Governors)	R.S.C. 1985, c. S-3
Status of the Artist Act (Part 1)	S.C. 1992, c. 33

Telefilm Canada Act	R.S.C. 1985, c. C-16; S.C. 2002, c. 17
Trade-marks Act (Use of National Symbols)	R.S.C. 1985, c. T-13
Waterton Glacier International Peace Park Act	S.C. 1932, c. 55

Department of Canadian Heritage Points of Service

Headquarters
- ■ Gatineau, Québec
- ● Ottawa, Ontario [2]

Western Region
- ▲ Vancouver, British Columbia
- ● Kelowna, British Columbia
- ● Victoria, British Columbia
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Prairies and Northern Region
- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Northwest Territories

Ontario Region
- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Québec Region
- ▲ Montréal, Québec
- ● Québec City, Québec

Atlantic Region
- ▲ Moncton, New Brunswick
- ● Charlottetown, Prince Edward Island
- ● Halifax, Nova Scotia
- ● St. John's, Newfoundland and Labrador

Contacts for Further Information

National Headquarters
Department of Canadian Heritage
25 Eddy Street, Room 10G3
Gatineau, Québec
K1A 0M5
Tel. (819) 997-0055

Ontario Region
Department of Canadian Heritage
150 John Street, Suite 400
Toronto, Ontario
M5V 3T6
Tel. (416) 973-5400

Prairies and Northern Region
Department of Canadian Heritage
275 Portage Avenue, 2nd Floor
P.O. Box 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel. (204) 983-3601

Atlantic Region
Department of Canadian Heritage
1045 Main Street, 3rd Floor, Unit 106
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel. (506) 851-7066

Québec Region
Department of Canadian Heritage
Guy-Favreau Complex, West Tower
6th Floor
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Québec
H2Z 1X4
Tel. (514) 283-2332

Western Region
Department of Canadian Heritage
300 West Georgia Street, 4th Floor
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel. (604) 666-0176

For one-stop access to information about programs and services of the Government of Canada, visit:

http://www.servicecanada.gc.ca

or call:

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735

BUDGET DES DÉPENSES

Patrimoine canadien

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2003

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/24-2003
ISBN 0-660-62368-4

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2003* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Patrimoine canadien

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2003

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Canada

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Le Rapport ministériel sur le rendement souligne les réussites de Patrimoine canadien au cours du dernier exercice et fait état des progrès accomplis pour faire du Canada un pays plus créateur où règne davantage de cohésion. Les activités et les réalisations du Ministère concernent quatre secteurs principaux : le contenu canadien, la participation et l'engagement dans le domaine culturel, la citoyenneté active et la participation communautaire ainsi que les Canadiens en relation les uns avec les autres.

Nous avons la chance de vivre dans un pays reconnu dans le monde entier pour ses sites naturels d'une beauté incomparable, pour la riche diversité de sa population et pour l'esprit d'ouverture et l'altruisme qui caractérisent sa population. Bien que leurs antécédents soient très variés et que la géographie du Canada les éloigne les uns des autres, les Canadiens et les Canadiennes ont un sentiment d'appartenance grâce au patrimoine qu'ils partagent et aux valeurs qu'ils ont en commun : l'égalité, l'équité et la liberté de participer pleinement à la vie en société.

Je suis fière des possibilités que les programmes du Ministère offrent à la population canadienne. Chaque fois que nous célébrons notre patrimoine, assistons à un spectacle ou acclamons nos athlètes, nous resserrons nos liens avec tous les Canadiens et Canadiennes. Cultiver la fierté à l'égard d'un pays où les différences régionales, ethniques, linguistiques et culturelles sont considérables exige, bien sûr, la précieuse collaboration de nombreux partenaires de divers organismes du portefeuille et de l'extérieur.

Tout au long de ce rapport, nous décrivons les nombreuses activités sportives, artistiques et de création auxquelles le Ministère accorde son soutien dans le cadre de programmes existants ou de nouveaux programmes comme l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Ce document illustre à quel point le tissu social et culturel de notre pays se tisse grâce aux Canadiens et Canadiennes, à leurs actions et à leurs œuvres, qui nous rassemblent.

Sheila Copps

Sheila Copps

Table des matières

Section I : Le Ministère **1**

Section II : Contexte ministériel **5**

Section III : Rendement du Ministère **9**
Contenu canadien 9
Participation et engagement dans le domaine culturel 15
En relation les uns avec les autres 19
Citoyenneté active et participation communautaire 23
Vers une gestion axée sur l'excellence 27
Rapport sur les plans et les priorités, 2002-2003 – Sommaire des engagements . 30

Section IV : Groupement des rapports **35**

Section V : Rendement financier **37**
A. Aperçu du rendement financier 37
B. Tableaux financiers récapitulatifs 38
Tableau 1. Sommaire des crédits approuvés 39
Tableau 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles .. 40
Tableau 3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 41
Tableau 4. Recettes 42
Tableau 5. Paiements législatifs 43
Tableau 6. Sommaire des paiements de transfert 43
Tableau 7. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 44
Tableau 8. Prêts, investissements et avances 45
Tableau 9. Passif éventuel 45
Tableau 10. Renseignements sur les programmes de paiement de transfert (de plus de 5 millions de dollars) 46
C. Information concernant l'imputation des frais externes 54

Section VI : Renseignements supplémentaires **57**
Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien 57
Points de service du ministère du Patrimoine canadien 60
Sources d'information supplémentaire 61

Section I : Le Ministère

Mandat, rôles et responsabilités

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* établit le mandat que le Ministère remplit dans la vie culturelle et communautaire de la société canadienne. Plus précisément, la ministre du Patrimoine canadien, secondée par la secrétaire d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme) et le secrétaire d'État (Activité physique et Sport) et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport.

Le Ministère dispense ses services à partir de 26 points de service situés à son administration centrale et dans cinq régions. De plus, cinq agents à l'expansion du commerce des produits culturels, en poste à l'extérieur du pays, s'emploient à favoriser le commerce culturel international. Le Ministère gère aussi un site Web élaboré (http://www.patrimoinecanadien.gc.ca).

En 2002-2003, le Ministère disposait d'effectifs équivalant à 2 100 employés à temps plein et a dépensé au total 1,1 de dollars, dont 861 millions de dollars (77 p. 100) en subventions et contributions. Les coûts de fonctionnement se sont élevés à 261 millions de dollars (23 p. 100). Les données financières globales sont présentées dans la section sur le rendement financier.

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien, composé du Ministère et de 17 organismes et sociétés d'État, joue un rôle central dans le soutien des activités culturelles et communautaires au Canada. Les organismes et les sociétés d'État du portefeuille font partie des principales institutions canadiennes qui appuient l'expression artistique et culturelle : création, promotion, réglementation et diffusion des choix canadiens qui sont offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, et préservation et protection du patrimoine culturel et naturel canadien et de notre histoire collective.

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend :

- le **ministère du Patrimoine canadien**, y compris la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;

- sept **organismes ministériels** : l'Agence Parcs Canada, les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, Condition féminine Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (organisme de réglementation indépendant) et l'Office national du film du Canada;

- dix **sociétés d'État** : le Centre national des Arts, la Commission de la capitale nationale, le Conseil des Arts du Canada, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée canadien de la nature, le Musée canadien des civilisations, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) et la Société Radio-Canada;

- en plus des organismes et des sociétés d'État liés au mandat culturel et communautaire, le portefeuille comprend la Commission de la fonction publique qui rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.

Le Ministère et chaque organisme ministériel produisent leur propre rapport sur le rendement. Les sociétés d'État et l'Agence Parcs Canada préparent des rapports annuels. Il incombe à la ministre du Patrimoine canadien de faire en sorte que les principales orientations des organismes et des sociétés d'État du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. La ministre est également responsable envers le Parlement des ressources affectées à toutes les organisations du portefeuille.

Partenariats

Les organismes et les sociétés d'État du portefeuille du Patrimoine canadien sont des partenaires essentiels du Ministère. En 2002-2003, nous avons travaillé de concert pour soutenir les priorités et les principaux secteurs stratégiques du gouvernement, dont les initiatives du Gouvernement en direct et de l'amélioration des services, l'élaboration d'une perspective intégrée concernant les arts et l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC). Tous les ministères

fédéraux – et de nombreux organismes non gouvernementaux – coopèrent aussi avec le Ministère à l'ISBC. Le Ministère a poursuivi son travail de collaboration dans divers domaines : les initiatives destinées aux jeunes de concert avec Développement des ressources humaines Canada; le droit d'auteur et la numérisation avec Industrie Canada; les programmes et initiatives autochtones avec Affaires indiennes et du Nord Canada; le projet Champlain 2004 en coopération avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique; l'Initiative de lutte contre la violence familiale avec Santé Canada; l'Instrument international sur la diversité culturelle et l'élargissement des possibilités de développement des exportations et de commerce avec Affaires étrangères et Commerce international; et, enfin, la coopération avec 29 ministères fédéraux en vue d'appuyer les minorités linguistiques et favoriser la reconnaissance complète et l'usage des deux langues officielles dans la société canadienne.

Structure organisationnelle

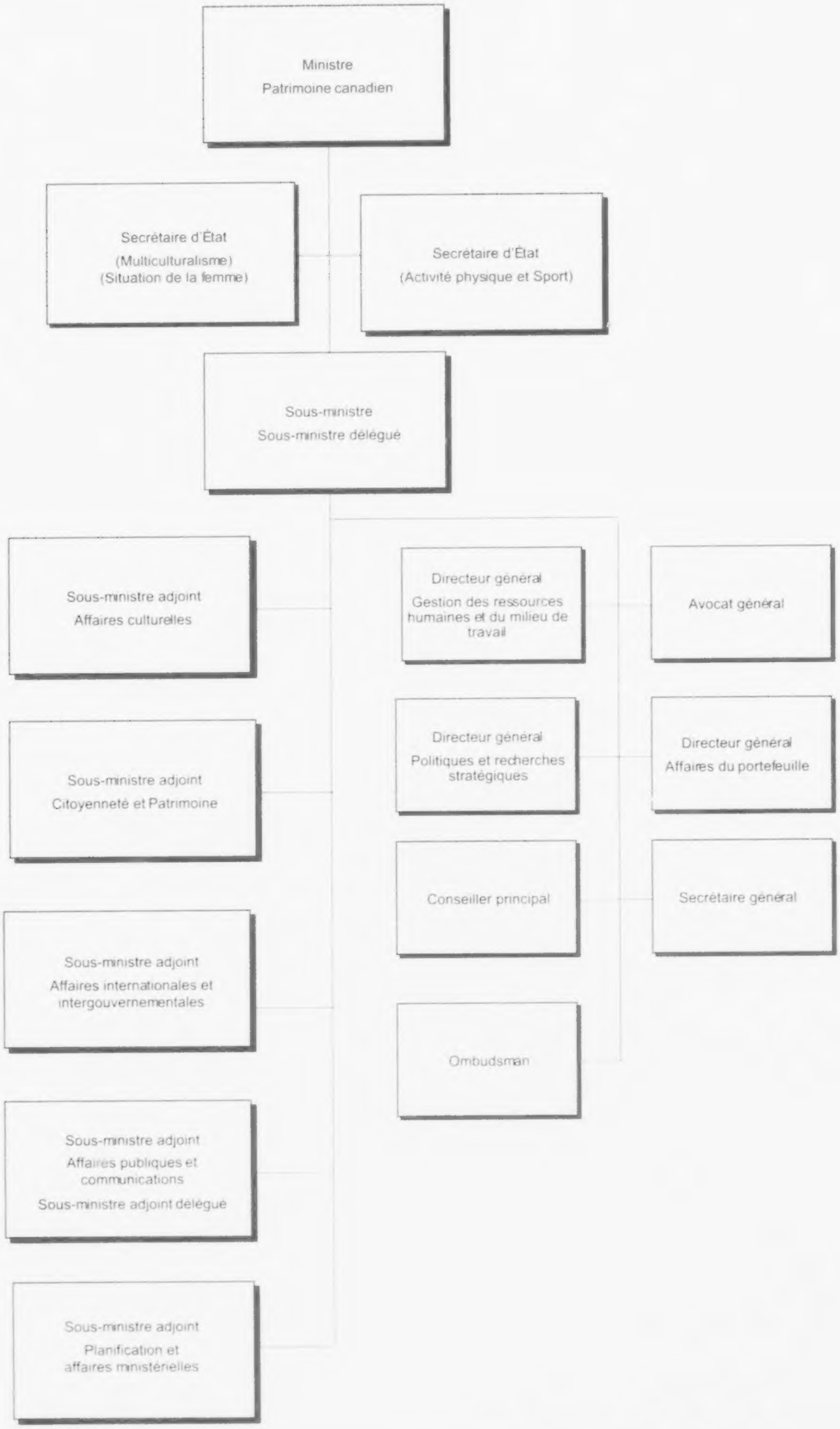

Section II : Contexte ministériel

Lorsqu'ils décrivent la culture d'un pays, les rédacteurs touristiques emploient souvent la métaphore de la tapisserie pour montrer que plus la culture est variée et pleine de contrastes, plus le pays est riche. Dans ce sens, le Canada est vraiment très riche, puisque la diversité culturelle qu'on y retrouve se compare avantageusement à celle de n'importe quel pays au monde. En 2001, les Canadiens et les Canadiennes ont déclaré plus de 100 langues maternelles différentes.

Les Canadiens et les Canadiennes sont également fiers de la nature très diversifiée de leur pays. En effet, au cours d'un sondage mené en 2002, près des trois quarts des Canadiens et des Canadiennes ont déclaré que notre société multiculturelle et diversifiée était une pierre angulaire de notre culture; un taux encore plus élevé d'entre eux ont le sentiment que les membres de nos divers groupes culturels et raciaux viennent enrichir la vie culturelle au pays.

Le ministère du Patrimoine canadien tient compte des points de vue des Canadiens et des Canadiennes. Pour ce faire, il élabore des programmes visant à favoriser davantage la créativité et la cohésion, et il cherche à tisser les divers fils linguistiques, ethniques, régionaux et culturels qui constituent le Canada pour en faire une tapisserie nationale bien distincte.

Créer une cohésion à même une diversité croissante est un défi permanent pour le Canada, bien que l'évolution du contexte où se déroule notre vie au XXI^{e} siècle présente également un certain nombre de possibilités et de risques avec lesquels il faut composer. Dans son travail continu d'examen du milieu où il opère, le Ministère a cerné un certain nombre de tendances importantes qui exercent une influence sur ses objectifs et sur sa manière de les atteindre.

À titre d'exemple, l'essor de la mondialisation conduit à une intégration économique accrue, notamment en Amérique du Nord, et des cadres stratégiques internationaux font leur apparition. Ce contexte mondial exerce une énorme influence sur nos priorités et notre action. Au Canada, les exportations culturelles ont augmenté de 50 p. 100 entre 1996 et 2000, pour se chiffrer à plus de cinq milliards de dollars, mais la mondialisation implique également que les politiques et programmes nationaux en matière de culture et de citoyenneté ne peuvent plus être élaborés et mis en œuvre isolément.

En même temps, la société canadienne ne cesse d'évoluer et l'immigration continue de redéfinir le portrait du pays. Aujourd'hui, les immigrants constituent 18,4 p.100 de la population canadienne, soit le pourcentage le plus élevé depuis 1931, et la proportion des minorités visibles a augmenté considérablement, passant de 4,7 p.100 en 1981 à 13,4 p. 100 en 2001. Les immigrants arrivent au pays avec des intérêts et des activités culturels qui leur sont propres. Cette diversité culturelle croissante vient modifier la manière dont les Canadiens et les Canadiennes prennent part à différentes activités et entrent en relation les uns avec les autres; en outre, elle rend plus complexe l'élaboration de programmes et de politiques ministériels visant à aider les Canadiens et les Canadiennes à participer pleinement à la vie sociale canadienne.

Les nouvelles technologies donnent naissance à de nouveaux outils de création artistique, à de nouveaux médias et à de nouvelles façons de diffuser les produits culturels. La technologie ne change pas uniquement le mode d'exécution des activités culturelles, elle influe aussi sur les choix que font les Canadiens et les Canadiennes et leur donne davantage d'options. À titre d'exemple, Internet entre désormais sérieusement en concurrence avec la télévision et la lecture. En 2002, le taux d'utilisation de l'Internet atteignait 72 p. 100 alors qu'il se situait à 54 p. 100 en 1996. En fait, l'envergure et la rapidité de l'évolution technologique ont des effets sur les programmes que Patrimoine canadien met en œuvre et sur la façon dont il les exécute; le Ministère doit constamment les repenser.

Ces facteurs peuvent influer sur la manière dont les artistes, les interprètes, les universitaires et les athlètes canadiens façonnent notre culture. Afin de mieux définir et gérer ses programmes, Patrimoine canadien travaille de manière stratégique pour relever les défis, tirer profit des possibilités et atténuer les risques qui se présentent tout en se donnant comme objectif primordial de faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à leur culture et aux moyens nécessaires pour la partager.

Les Canadiens et les Canadiennes sont d'avis qu'il est très important pour eux d'avoir accès aux œuvres d'art qui reflètent la réalité canadienne, et ils s'entendent très majoritairement pour dire qu'il est essentiel de préserver et de célébrer notre patrimoine culturel afin d'assurer notre avenir en tant que pays distinct.

Les initiatives, programmes et politiques visant à atteindre nos quatre objectifs stratégiques – contenu canadien, participation et engagement dans le domaine culturel, en relation les uns avec les autres, citoyenneté active et participation communautaire – sont conçus pour aider les Canadiens et les Canadiennes à faire de leur pays ce qu'ils voudraient qu'il soit.

Liens avec les priorités gouvernementales

Les priorités du Ministère sont étroitement liées aux objectifs primordiaux du gouvernement formulés dans le discours du Trône de 2002, qui met l'accent sur les engagements qu'il a pris à l'égard de diverses questions dont la diversité, le renforcement des institutions vouées aux arts et au patrimoine, le secteur bénévole et communautaire, la dualité linguistique, le sport et la préservation des langues et des cultures autochtones. Le vaste éventail de programmes et d'initiatives sur lequel le présent rapport attire l'attention illustre de quelle manière le Ministère contribue au respect des priorités du gouvernement.

Section III : Rendement du Ministère

Contenu canadien

Ce qui définit un pays, une fois qu'on en a donné une description physique et géographique, c'est sa culture, notamment ses produits culturels, ses spectacles et les récits et symboles qui lui sont propres. En s'exprimant, les artistes et les interprètes canadiens transmettent leur expérience personnelle et nous renvoient les valeurs que nous partageons en commun; ils évoquent ainsi ce que signifie être Canadien. Par-delà nos frontières, les œuvres de création des Canadiens et des Canadiennes disent au monde qui nous sommes, et proposent des points de vue à multiples facettes sur notre dualité linguistique et notre diversité culturelle distinctes.

Investir dans l'excellence dans le domaine des arts et de la culture

Part des recettes des salles de cinéma du pays attribuable aux films canadiens :
2001 – 1,4 p. 100
2002 – 2,6 p. 100.

De plus en plus, les artistes canadiens font carrière dans le monde entier, et 95 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes déclarent se sentir fiers lorsqu'ils entendent parler de leurs succès. Que ce soit par le biais de la chanson – Diana Krall, Céline Dion – du film – Atom Egoyan, Denis Arcand – ou de la littérature – Yann Martel, Margaret Atwood – , les voix canadiennes se font entendre de plus en plus loin. Si les ventes, comme le montre le succès planétaire foudroyant d'Avril Lavigne (7,3 millions d'exemplaires de son premier CD vendus partout dans le monde), sont une façon de mesurer le progrès des artistes canadiens à l'étranger, les éloges de la critique à l'endroit de nos artistes ne manquent pas. En 2002, Yann Martel est devenu le troisième écrivain canadien en 35 ans à recevoir le prestigieux prix littéraire *Man Booker* et Denis Arcand a remporté, en 2003, le César du meilleur scénario au Festival du film de Cannes pour *Les invasions barbares*.

Avec ces résultats impressionnants en toile de fond, Patrimoine canadien continue d'investir dans l'excellence, et ce, dans toutes les disciplines artistiques.

À titre d'exemple, en 2002-2003, dans le cadre du **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition** (PADIÉ), 217 éditeurs canadiens ont reçu au total 27,2 millions de dollars. De plus, le PADIÉ a versé 11,6 millions de dollars aux associations de l'industrie de l'édition canadienne du livre et aux

activités reliées à la chaîne d'approvisionnement, au marketing, à la promotion et au perfectionnement professionnel. Parmi les résultats notables obtenus l'année dernière, mentionnons les nombreux salons et fêtes du livre, qui ont été couronnés de succès, de même que la production d'un catalogue national de promotion destiné aux éditeurs de livres autochtones du Canada, et la participation de ces derniers à d'importantes activités de l'industrie.

Nombre de certificats remis à des musiciens canadiens pour des albums certifiés platine ou or :
2001 – 57
2002 – 113.

Le **Fonds de la musique du Canada** (FMC) (24 millions de dollars en 2002-2003), qui en est à sa deuxième année d'activité, a aidé divers créateurs, artistes et entrepreneurs à produire des enregistrements sonores qui touchent les Canadiens, les Canadiennes et les auditeurs du monde entier. Le **Programme des entrepreneurs de la musique** (PEM), une des pierres angulaires du FMC, est une initiative innovatrice, fondée sur les entreprises, dont le but est d'aider les entrepreneurs canadiens à s'adapter aux défis que constituent les nouvelles technologies, à profiter des possibilités qu'elles offrent et à assurer leur présence dynamique dans l'environnement en direct.

Le **Fonds canadien de télévision** (FCT) a permis aux Canadiens et aux Canadiennes de partager des récits qui reflètent la mosaïque culturelle du pays, y compris *Da Vinci's Inquest* et *An American In Canada* (CBC), *Cold Squad* et *Eleventh Hour* (CTV), *Blue Murder* (Global Television), Hommes en quarantaine (SRC), Fortier (TVA) et FranCœur (TFO). Depuis 1996, le Fonds a financé 13 722 heures de programmation.

L'accès pour tous

En plus de soutenir la création et la production de contenu culturel – sous toutes ses nombreuses formes –, le Ministère veille à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à la plus vaste gamme possible d'expériences canadiennes par l'intermédiaire de tous les médias.

En 2002-2003, Culture canadienne en ligne a conclu une entente lui permettant de proposer, sans frais, à tous les Canadiens le *Dictionnaire biographique du Canada* en direct.

Culture canadienne en ligne favorise la création d'une masse critique de contenu culturel numérique et assure la présence d'un contenu culturel canadien sous forme numérique sur Internet, dans les deux langues officielles. Culture canadienne en ligne a accordé une aide financière aux Archives nationales du Canada pour réaliser le site Web du Centre canadien de généalogie qui a été choisi par l'UNESCO pour figurer sur le portail de ses archives. *Family Tree Magazine*, célèbre publication américaine portant sur la généalogie, a déclaré que le site Web du Centre canadien de généalogie comptait parmi les 101 meilleures ressources en directdes familles (www.genealogy.gc.ca).

En 2002-2003, le Ministère a terminé la conception de **Culture.ca** en collaboration avec d'autres organismes et ministères fédéraux et les secteurs privé

et sans but lucratif canadiens. **Culture.ca** permettra d'accéder à des ressources en ligne et d'avoir des échanges sur la culture sous divers angles.

L'auditoire de la radio et de la télévision autochtones dépasse largement les régions du Nord; cela est dû en grande partie à l'*Aboriginal Peoples Television Network* (APTN) (2 millions de dollars dans le cadre du **Programme d'aide à la distribution dans le Nord**), qui a ouvert une fenêtre sur le monde autochtone à des millions de Canadiens et de Canadiennes. Nombre de régions du pays peuvent écouter des émissions de radio 24 heures par jour, et des services de radiodiffusion sont accessibles sur tout le territoire de plusieurs provinces. En outre, on a versé à 13 radiodiffuseurs 8 millions de dollars dans le cadre du **Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion** (PAANR), ce qui leur a permis de maintenir et d'accroître la production radio et télévision de même que d'améliorer la qualité globale de la programmation. Les radiodiffuseurs, qui reçoivent une aide de l'APTN et du PAANR, emploient plus de 300 personnes à temps plein, et 80 p. 100 d'entre elles sont des Autochtones.

Le **Réseau canadien d'information sur le patrimoine** (RCIP) travaille avec les organismes voués au patrimoine de sorte que la culture et le patrimoine canadiens puissent entrer dans les maisons, les écoles et les lieux de travail par le biais du **Musée virtuel du Canada** (MVC). En 2002-2003, grâce aux 11,7 millions de dollars qu'il a reçu du secteur public et aux 6 millions de dollars provenant du secteur privé, le RCIP a appuyé l'élaboration d'un large éventail de contenu en ligne, y compris plus de 100 expositions virtuelles préparées par des organismes canadiens voués au patrimoine. Le MVC a accueilli 3,6 millions de visiteurs, ce qui représente une augmentation de plus de 30 p. 100. Le RCIP a également conçu le nouveau programme **Histoires de chez nous** pour permettre aux plus petits musées, et aux communautés où ils sont situés, de mettre en valeur leurs collections et leurs récits dans des expositions en direct. Le site Web du RCIP, dont la vocation est notamment d'accroître la capacité des établissements voués au patrimoine de créer, de présenter et de gérer un contenu numérique, a accueilli un million et demi de visiteurs.

En 2002, les biens culturels exportés par le Canada se sont chiffrés à 2,3 milliards de dollars, une augmentation de 3,8 p. 100 par rapport à 2001.

En 2002, les services culturels exportés par le Canada se sont chiffrés à 2,1 milliards de dollars (estimation).

Faire des profits plus importants sur les marchés internationaux aide à assurer la stabilité et le dynamisme du secteur des arts et de la culture. Grâce à l'accent qu'il a mis sur la préparation à l'exportation et le développement des marchés internationaux, le programme **Routes commerciales** (8 millions de dollars en 2002-2003) a aidé les entrepreneurs des secteurs privé et sans but lucratif, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), à accroître stratégiquement leur capacité d'exportation et à vendre du contenu culturel canadien sur les marchés mondiaux. En 2002-2003, la demande de services et de soutien dans le cadre du programme, y compris un programme de contributions de même que l'appui nécessaire en matière de ressources en information et de conseillers commerciaux, a dépassé les attentes du Ministère.

Le Ministère continue à élaborer des stratégies en vue de renforcer le rendement des PME culturelles canadiennes, qui sont les chefs de file de la promotion, de la création et de la diffusion des œuvres canadiennes. Plus précisément, il est sur le point de terminer une analyse globale visant à établir un profil détaillé de ces PME et des défis auxquels elles font face.

L'élaboration de l'**Instrument international sur la diversité culturelle**, que le gouvernement s'est engagé à promouvoir en 1999, changerait la façon dont les décideurs considèrent la relation entre la culture et le commerce. Grâce à cet Instrument, l'importance de la diversité culturelle sur le plan du développement économique et social serait reconnue, et des règles seraient établies pour que les pays puissent élaborer et maintenir des politiques de promotion de la culture. Cette initiative pourrait également assurer à la culture canadienne une place sur les marchés et créer pour les artistes et producteurs canadiens des possibilités d'exprimer leurs talents, tout en restant ouverts à la culture des autre pays. En octobre 2002, la ministre Sheila Copps et 20 ministres de la culture du Réseau international sur la politique culturelle ont approuvé une ébauche de ce que pourrait être l'Instrument et ont convenu qu'il devait relever de l'UNESCO, l'institution internationale qui se chargerait de le faire appliquer. En octobre 2003, les États membres de l'UNESCO devront décider s'il convient de lancer le processus d'élaboration d'une Convention sur la diversité culturelle. Le Ministère n'a jamais cessé de jouer un rôle de premier plan afin de parvenir à un consensus pour créer cet Instrument.

Politiques de promotion

Dans certains cas, il est essentiel d'apporter des modifications législatives pour fournir l'infrastructure nécessaire à la croissance continue des industries culturelles canadiennes et au soutien des créateurs.

Pour respecter l'engagement du Ministère de modifier la législation actuelle et de faire participer les artistes et créateurs au processus d'élaboration de la politique, on a fait un sondage auprès de ces derniers et leurs points de vue ont été intégrés dans le rapport d'évaluation de la première étape de l'examen de la *Loi sur le statut de l'artiste*. Les recommandations du rapport serviront de base aux travaux de recherche et d'élaboration de politiques à venir en vue de renforcer l'efficacité de la *Loi* et de son application. Le Ministère a réussi à négocier son premier accord-cadre avec une association d'artistes aux termes de la *Loi*.

La **législation et la politique canadiennes sur le droit d'auteur** sont conçues pour garantir les droits moraux et économiques des créateurs et des autres détenteurs de droits, et pour répondre également aux besoins des usagers. Un rapport rédigé par le Ministère en collaboration avec Industrie Canada a été

déposé au Parlement le 3 octobre 2002. Ce rapport présente une analyse complète des points en litige sous le régime de la *Loi sur le droit d'auteur* et propose également un programme de réforme de ce droit à court, à moyen et à long termes. On a demandé de rédiger des mémoires sur le rapport et des audiences publiques commenceront à l'automne 2003. Le projet de loi C-11, qui clarifie l'application de la licence obligatoire en vertu de l'article 31 de la *Loi sur le droit d'auteur* concernant la transmission par Internet des signaux de radiodiffusion, a été adopté le 12 décembre 2002 et il est entré en vigueur le 23 mars 2003.

Patrimoine canadien, en collaboration avec Industrie Canada, continue d'analyser les questions relatives aux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), et de travailler avec les sociétés de gestion collective, les associations d'industries et divers regroupements de créateurs afin d'élaborer des propositions concrètes relatives à la réforme du droit d'auteur. Cela comprend entre autres les questions liées à la photographie et à l'accès numériques. Le gouvernement a pour objectif de mettre au point un ensemble de mesures législatives pour amener le Canada à ratifier les traités de l'OMPI conclus en 1996. De concert avec d'autres ministères, Patrimoine canadien poursuit également son travail d'analyse et de consultation au sujet de la protection du folklore et d'autres œuvres véhicules de savoir traditionnel.

Relier le passé et l'avenir

En plus d'appuyer la création et la diffusion de nouveaux produits culturels, il importe de préserver notre patrimoine, car c'est lui qui assure un contexte à nos récits, nos symboles et nos œuvres. C'est un témoignage de notre passé qui donne le goût de connaître notre histoire. Le patrimoine stimule notre imagination et offre une perspective à notre expression créatrice et à nos réalités de tous les jours.

Le Ministère a continué à élaborer son **cadre de politique du patrimoine** de concert avec les organismes du portefeuille et d'autres intervenants. Ce cadre clarifiera le rôle fédéral et assurera davantage de cohésion entre les outils d'intervention existants; il permettra aussi de créer plus de moyens et de nouveaux partenariats pour maximiser la contribution du gouvernement du Canada.

Selon un sondage d'Environics, mené en 2000, qui portait sur la participation aux activités artistiques et du patrimoine, 96 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes croient qu'il est important de préserver les édifices historiques et du patrimoine. L'**Initiative des endroits historiques** a pour objectif d'amener les Canadiens à célébrer et à préserver nos endroits historiques. Deux documents de travail publics ont présenté des propositions législatives visant à protéger ces endroits, notamment ceux qui sont situés sur des terres fédérales. On a déployé de nombreux efforts pour recueillir le point de vue des Autochtones, des provinces et territoires, des municipalités et des intervenants dans le domaine du patrimoine.

En 2002-2003, en collaboration avec l'Agence Parcs Canada et avec l'appui des provinces et des territoires, le gouvernement du Canada a investi 8 millions de dollars dans la réalisation du Répertoire canadien des endroits historiques, de même que dans l'élaboration de *Normes et lignes directrices pour la conservation des endroits historiques* et d'un processus d'attestation.

Grâce à un investissement de 8,2 millions de dollars, le Ministère a accru la capacité du Canada de préserver son patrimoine culturel par le biais du travail qu'accomplit l'**Institut canadien de conservation** (ICC). L'Institut traite des objets, fait des recherches pour trouver des solutions aux problèmes de conservation particuliers au Canada, donne des conseils, diffuse de l'information, transporte des expositions et forme des professionnels de la conservation. En février 2003, l'ICC a réuni des experts internationaux qui ont examiné la question de la désacidification massive des collections archivistiques et des bibliothèques dans le but d'assurer un accès à long terme au patrimoine mondial sur papier. Son nouveau site Web, *Préserver mon patrimoine*, a remporté un prix d'excellence du gouvernement électronique, lors de la Semaine de la technologie dans l'administration gouvernementale, et a été déclaré le meilleur exemple d'information du public dans le domaine de la préservation du patrimoine par le comité de l'*International Council of Museums* pour la conservation. Au cours de ses dix premiers mois d'existence, le site a accueilli 125 000 visiteurs.

En 2002-2003, 17 subventions de **Biens culturels mobiliers** (BCM), d'une valeur totale de 587 000 dollars, ont été accordées à des institutions vouées au patrimoine pour leur permettre d'acquérir des biens culturels canadiens d'importance. Grâce à une subvention de BCM, le Musée du Québec a pu ramener au Canada une œuvre marquante réalisée par Paul-Émile Borduas, principal signataire du *Refus global* (célèbre texte d'avant-garde), intitulée *Abstraction n° 16* ou *La Chape de l'oraison*. Cette gouache de 1942 est considérée comme un tableau majeur qui a ouvert la voie à la création d'œuvres canadiennes non figuratives.

© Musée canadien des civilisations, photographe Steven Darby, 2002, n° image K2002-284

La **Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels** a déterminé l'importance nationale et la signification remarquable de 900 dons faits à des institutions vouées au patrimoine dans l'ensemble du Canada. La juste valeur marchande totale de ces dons à des fins d'exemption d'impôt sur le revenu était de 124 millions de dollars. Ainsi, la collection Nettie Covey Sharpe, qui renferme 1 350 articles divers dont des meubles, des œuvres d'art et des objets décoratifs, a été donnée au Musée canadien des civilisations. Cette collection exceptionnelle renferme nombre d'artefacts qu'on pouvait retrouver dans une maison bourgeoise de Saint-Lambert (Québec), à la fin du XVIII^{e} siècle et au début du XIX^{e} siècle.

Participation et engagement dans le domaine culturel

Journée mondiale de la poésie

Nombre d'écoles secondaires ayant reçu du matériel de promotion pour célébrer les journées internationales des arts : 16 000.

Parce qu'elle complète l'objectif stratégique lié au contenu canadien, la participation des Canadiens et des Canadiennes à l'expression de leur propre culture – à titre de spectateurs ou de participants actifs – est un élément essentiel de l'objectif général qui consiste à créer une identité canadienne qui soit à la fois forte, dynamique et diversifiée. La culture canadienne ne repose pas uniquement sur les œuvres de nos artistes et de nos athlètes, elle dépend aussi des choix que nous faisons en tant que consommateurs, mécènes et citoyens. Qu'ils contemplent les œuvres évocatrices du Groupe des sept, jouent dans une production théâtrale locale ou acclament de jeunes athlètes amateurs aux Jeux d'hiver du Canada, les Canadiens et les Canadiennes peuvent mieux savoir qui ils sont lorsqu'ils participent aux activités culturelles de leur pays. Une étude faite en 2001 par le Centre de recherche Decima a révélé que près de 75 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes sont d'avis que les arts et la culture améliorent la qualité de leur vie.

En s'employant à rendre accessibles un large éventail de voix et d'expériences canadiennes, à supprimer les obstacles à la participation et à soutenir le talent des Canadiens et des Canadiennes pour qu'ils excellent, le Ministère veille à ce que la population canadienne puisse prendre part à une vaste gamme d'expériences culturelles. Une approche englobante de la participation culturelle vient également compléter le modèle canadien de diversité pour donner à tous et à toutes des chances égales de prendre part à des activités culturelles et d'en bénéficier.

Créer des occasions

En 2002-2003, le Programme d'aide aux musées a versé 8,2 millions de dollars à 235 projets présentés par des musées d'un bout à l'autre du pays. Il a notamment consacré 81 000 dollars à une exposition itinérante qui met en relief la contribution et l'influence considérables du Groupe des sept sur l'art de l'Ouest du pays.

Pour favoriser un accès maximal à la vie culturelle canadienne, le Ministère veille à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent profiter des possibilités les plus nombreuses et les plus variées. Il s'emploie aussi à faire en sorte que les secteurs de la culture et du sport continuent de proposer de multiples perspectives à l'ensemble de la population canadienne.

On peut citer, en exemple, le **Programme Espaces culturels Canada** (ECC), qui en deux ans a appuyé plus de 160 projets, exécutés dans plus de 90 collectivités canadiennes, visant à améliorer ou à construire des installations culturelles. À Skidegate, en Colombie-Britannique, les fonds versés dans le cadre d'ECC aident à construire le *Qay'llnagaay Heritage Centre Society*, où seront entreposés et présentés des objets appartenant à la culture matérielle des Haidas et les collections actuelles du musée Haida Gwaii; des expositions et des spectacles auront également lieu dans ce Centre. ECC aussi soutenu les travaux de rénovation du *Artscape's Central Studio*, établi à Toronto, au cours desquels

deux bâtiments industriels historiques ont été transformés en 72 000 mètres carrés de logements et locaux de travail abordables et interactifs.

Pour assurer la participation et l'engagement dans le domaine culturel, la mise en valeur du potentiel dans les nombreux musées et centres d'art du pays est essentielle. En 2002-2003, 31 organismes voués aux arts et 13 organismes à vocation patrimoniale ont reçu de l'aide dans le cadre du volet développement des compétences du **Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens** (PCAPC). Le Programme a versé 3,4 millions de dollars à 65 projets visant à améliorer la capacité organisationnelle d'organismes voués au patrimoine et a soutenu des activités telles que le projet d'aménagement du *Royal British Columbia Museum*, le plan de marketing du *Yukon Art Centre* et le plan d'affaires stratégique de la Cinémathèque québécoise. Les fonds de contrepartie accordés à 35 organismes voués aux arts par le biais du volet incitatifs aux fonds de dotation les aident à trouver du financement du secteur privé dans les collectivités et les entreprises locales.

Les Services de transport d'expositions ont aidé 145 institutions à atteindre un plus vaste public en assurant le déplacement de 121 expositions dans des conditions ambiantes adéquates.

En 2002, au cours de la semaine qui a précédé la Journée nationale des Autochtones, une conférence réunissant des artistes autochtones, des entrepreneurs du secteur culturel et des universitaires de même que d'importants décideurs du secteur privé et des ministères fédéraux s'est tenue dans la région de la capitale nationale. À cette occasion, quelque 200 participants ont pu se sensibiliser davantage à l'expression artistique autochtone et aux difficultés avec lesquelles les artistes doivent composer, et mettre en place des conditions propices au changement institutionnel. La conférence a aussi permis aux artistes et interprètes autochtones d'avoir une meilleure idée des moyens mis à leur disposition pour soutenir l'expression artistique autochtone.

Le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes du Canada a réduit les coûts d'assurance qui constituaient un obstacle à la circulation de 34 grandes expositions itinérantes nationales et internationales. Ces expositions ont été vues par les Canadiens de 17 collectivités.

Aux yeux des Canadiens et des Canadiennes, les festivals culturels revêtent une importance capitale. Plus de la moitié de la population a participé à au moins un festival au cours des cinq dernières années, et 34 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes ont assisté à deux ou trois festivals l'année dernière. Le **Programme d'initiatives culturelles** (PIC) et **Présentation des arts Canada** (PAC) ont permis aux Canadiens et aux Canadiennes de plus de 325 collectivités d'avoir accès à diverses expériences artistiques. Au cours de sa dernière année d'activité, le PIC a appuyé 235 festivals des arts, tandis que PAC a versé 14,3 millions de dollars pour venir en aide à 350 organismes de diffusion. Pour atteindre son objectif de faire connaître diverses expériences artistiques dans tous les coins du pays, PAC exige que les responsables d'une série de spectacles ou d'un festival présentent des artistes de plus d'une province ou d'un territoire. Au Québec, cette exigence a créé une nouvelle demande de spectacles d'artistes francophones faisant partie de communautés minoritaires de langue officielle, à l'extérieur de la province.

Au cours de ses quatre premières années d'existence, l'**Initiative des langues autochtones** (ILA) a financé environ 1 200 projets communautaires, incluant des consultations, travaux de recherche, cours de langue pour les enfants et les adultes et échanges d'information. L'évaluation du programme permet de constater que davantage de communautés prennent part à un plus grand nombre de projets linguistiques. Les projets financés dans le cadre de l'ILA ont aidé à accroître l'intérêt pour les langues autochtones chez les politiciens et les leaders communautaires autochtones ainsi que chez les membres des collectivités concernées. L'évaluation a aussi révélé que la capacité de parler une langue autochtone est reconnue de plus en plus comme un atout pour obtenir un emploi.

Le **Programme national de formation dans le secteur des arts** a accru le nombre de ses participants pour y intégrer 15 autres organisations qui enseignent les arts autochtones et les arts fondés sur les traditions culturelles non européennes. Le Programme a élargi son rayonnement géographique pour englober la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Nord de l'Ontario et le Nouveau-Québec. Cet investissement (14,1 millions de dollars en 2002-2003) permet aux Canadiens et aux Canadiennes de profiter d'une vaste gamme de produits culturels et artistiques de qualité proposés par des créateurs et des artistes canadiens formés au Canada; il multiplie les possibilités d'accès à des produits artistiques qui découlent des traditions autochtones et non européennes.

Carol Montgomery, gagnante de la médaille d'or au triathlon

Le pouvoir du sport

Le sport améliore la santé des Canadiens et des Canadiennes, renforce et construit les collectivités, et favorise l'unité et la fierté nationales : c'est ce que croient 93 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes selon un sondage mené par Angus Reid en 2000. Le sport a également le pouvoir d'abolir les frontières, comme le montre l'approbation unanime, en avril 2002, de la **Politique canadienne du sport** par les 14 ministres du sport du gouvernement du Canada, des provinces et des territoires, et l'élaboration de la *Loi sur l'activité physique et le sport* qui reconnaît que le sport et l'activité physique peuvent avoir un effet positif sur la vie des Canadiens et des Canadiennes. La *Loi* est entrée en vigueur en mars 2003. Le sport est aussi un puissant point de convergence de nombreux bénévoles au pays. En effet, selon le rapport intitulé *Le bénévolat dans le domaine du sport*, rédigé en 2002 par le Groupe le sport est important, il attire, en fait, 35 p. 100 des bénévoles. C'est aussi en faisant du sport que de nombreux enfants découvrent le principe du bénévolat et de la participation communautaire.

Les 17[e] Jeux du Commonwealth qui ont eu lieu à Manchester, en Angleterre, ont accueilli plus de 5 000 athlètes. Le Canada y comptait plus de 400 athlètes, entraîneurs et officiels d'équipe. Nos athlètes y ont gagné 116 médailles – une augmentation de 17 p. 100 par rapport aux Jeux précédents – et se sont classés au troisième rang parmi les 72 nations et territoires du Commonwealth qui y participaient.

Le Ministère met l'accent sur l'importance de cultiver les talents des Canadiens et des Canadiennes pour qu'ils atteignent le plus haut niveau de rendement, et de faire connaître et célébrer nos réalisations au pays et à l'étranger. Le talent et l'excellence sont à la fois le résultat d'une participation généralisée et une condition importante d'une participation continue où tous y trouvent leur place.

En 2002-2003, Sport Canada a soutenu environ 1 400 athlètes de haut niveau; il leur a versé une aide financière directe et leur a permis d'avoir un accès mieux coordonné aux installations et aux experts du réseau des centres sportifs canadiens et aux organismes sportifs nationaux. Selon une récente évaluation faite dans le cadre du **Programme d'aide aux athlètes**, presque les trois quarts (73 p. 100) des 519 athlètes, pratiquant un sport individuel, qui ont bénéficié de l'aide du Programme, et qui ont pris part à deux Championnats du monde ou deux éditions des Jeux olympiques, ou plus, depuis 1992, ont obtenu de meilleures performances au fil des années.

Accueillir des activités sportives d'envergure au Canada contribue, d'une part, à la recherche d'excellence chez les athlètes de haut niveau et, d'autre part, à la participation accrue des Canadiens et des Canadiennes à la vie sportive. Ces événements offrent aux participants un lieu où ils peuvent interagir et se mesurer aux meilleurs athlètes canadiens et étrangers.

Nombre d'athlètes canadiens qui ont participé aux 19[e] Jeux d'hiver du Canada, tenus à Bathurst-Campbellton, au Nouveau-Brunswick : 2 500.

Le succès qu'a connu la candidature du Canada en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, à Vancouver et à Whistler, reflète à la fois la collaboration des divers intervenants et le soutien populaire accordé à ces jeux en Colombie-Britannique et dans l'ensemble du pays. Avant que la décision soit prise à Prague, les sondages indiquaient que quatre Canadiens sur cinq appuyaient la candidature tandis que les deux tiers des participants à un référendum tenu à Vancouver faisaient de même. Le Ministère a soutenu fortement cette candidature. En plus d'accorder un appui financier direct, il s'est employé à coordonner les efforts de tous les organismes et ministères fédéraux, et a donné des conseils et indiqué la voie à suivre.

En relation les uns avec les autres

La diversité comporte de multiples enjeux. Créer une cohésion, dans un pays comme le Canada, où coexistent diverses langues, ethnies, cultures et caractéristiques géographiques, exige des initiatives et des programmes stratégiques conçus pour éviter la fragmentation et mettre les gens en relation par-delà leurs différences. Les Canadiens et les Canadiens, et notamment les jeunes, sont de plus en plus fiers que le Canada soit devenu une société progressiste caractérisée par son respect et son ouverture; Patrimoine canadien s'efforce de créer des occasions et d'accroître les capacités pour que les Canadiens et les Canadiennes puissent engager un dialogue intercommunautaire. Il porte une attention particulière aux clivages importants entre Autochtones et non-Autochtones, l'Est et l'Ouest, les régions urbaines et rurales, et tient compte des différences d'âge et de langue. À long terme, on accroîtra la sensibilisation, la compréhension et la valeur qu'on accorde à la diversité qui nous définit en tant que Canadiens et Canadiennes.

Pourcentage de Canadiens convaincus qu'une politique du multiculturalisme permettra à divers groupes au pays de mieux se comprendre : 77 p. 100 (Environics Research Group, enquête menée en 2002).

Faciliter la diversité

Compte tenu du fait que la compréhension interculturelle renforce la fierté à l'égard de la diversité et l'attachement au pays, les programmes et initiatives du Ministère visent généralement à accroître les interactions et les liens entre Canadiens et Canadiennes.

Grâce aux possibilités qu'offre **Échanges Canada**, le Ministère a aidé plusieurs milliers de jeunes à faire l'expérience d'autres régions du pays et à les connaître. En 2002-2003, Échanges Canada a donné à plus de 15 000 jeunes Canadiens et Canadiennes la chance de se rencontrer en personne, de créer des liens et de mieux comprendre l'expérience canadienne.

Pourcentage de jeunes Canadiens pour qui la diversité et le multiculturalisme ont de l'importance : 80 p. 100.

Favoriser les relations entre les personnes, tant à l'intérieur des collectivités de toutes sortes qu'entre celles-ci, permet d'échanger des idées et des perspectives diverses, de mettre en valeur le potentiel, de faire naître de nouvelles idées, des partenariats et des projets, et d'attirer le talent au Canada. En 2002-2003, le Cabinet a approuvé un *Plan d'action visant à promouvoir la diversité, le respect et le resserrement des liens entre les Canadiens*. Ce plan qui s'échelonnera sur trois ans, visera à aider les Canadiens et les Canadiennes à renforcer la compréhension et le respect des uns et des autres, à célébrer leur histoire et leurs réalisations, et à exercer la citoyenneté qu'ils partagent en commun. Parmi les projets qui découlent de ce plan d'action, mentionnons : la création d'un secrétariat de la citoyenneté partagée, des séances de dialogue pour partager

différentes visions du Canada et la formation d'un comité interministériel sur l'éducation et la sensibilisation du public.

Le 21 mars 2003, le ministère du Patrimoine canadien a accueilli la première rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la culture et du patrimoine depuis 1997. La réunion, qui a été couronnée de succès, a débouché sur la rédaction d'une déclaration conjointe sur la protection des endroits historiques ainsi que sur des projets visant à favoriser la compréhension de la diversité culturelle, et à étudier la relation entre le tourisme, la culture et le patrimoine et le rôle que joue la culture dans un mode de vie sain. La réunion de ces ministres a constitué une étape importante dans la mise en œuvre d'un cadre stratégique des relations fédérales, provinciales et territoriales dans la mesure où elle a aidé à accroître la collaboration entre Ottawa et les provinces et territoires.

Promouvoir le respect

En plus d'axer ses efforts sur les liens à créer pour éliminer les clivages importants et accroître la compréhension, le Ministère fait appel à de vastes stratégies d'information visant à promouvoir la compréhension et le respect de la diversité.

En 2002-2003, le **Programme du multiculturalisme** a soutenu plusieurs initiatives communautaires d'éducation du public et de recherche visant à promouvoir la compréhension et un dialogue public éclairé au sujet de la diversité, du multiculturalisme et du racisme. Au nombre de celles-ci, mentionnons des projets ayant pour objectif d'accroître la participation et le changement institutionnel afin de déceler et de supprimer les obstacles à la participation et à l'accès. Patrimoine canadien a aussi accordé son soutien à des réseaux de consultation afin de mettre au point des outils d'information du public efficaces sur la compréhension interculturelle et le racisme, dont le *Forum national sur le maintien de l'ordre dans une société multiculturelle* qui a réuni 150 délégués de diverses communautés ethnoculturelles, raciales et autochtones, de divers corps policiers, d'institutions publiques, du monde universitaire et de ministères fédéraux clés.

Pourcentage de jeunes Canadiens qui croient fermement que respecter les différences culturelles est un aspect important de la citoyenneté canadienne : 72 p. 100.

Dans le cadre du Programme du multiculturalisme, on a conçu et coordonné des initiatives d'éducation du public, en 2002-2003, afin d'accroître la sensibilisation à la valeur de la diversité, et des trousses d'information ont été distribuées dans 17 000 écoles pour annoncer le **Défi Mathieu Da Costa** et le **Concours national de vidéo « Mettons fin au racisme »**. Tenu au cours du Mois de l'histoire des Noirs, ce concours, qui encourage les étudiants et étudiantes à explorer la diversité qui a fait le Canada d'aujourd'hui, a attiré 581 participants. La campagne de lutte contre le racisme (800 000 dollars), qui comprend le concours de vidéo, augmente

la sensibilisation du public à l'importance d'éliminer le racisme au Canada, et sa compréhension de ce phénomène. Plus de 520 étudiants de neuf provinces et de deux territoires y ont pris part. Les activités qui se sont déroulées dans le cadre du Mois du patrimoine asiatique et du Mois de l'histoire des Noirs ont donné à de nombreuses cultures l'occasion d'entrer en relation avec d'autres communautés ethnoculturelles, de prendre acte de leurs réalisations et de reconnaître ceux qui y ont contribué.

Menée sur une période de cinq ans, l'**Initiative de lutte contre la violence familiale**, mise en œuvre par le Ministère, a réussi le difficile exploit de rendre visible un problème « invisible » par le biais d'un ensemble de messages transmis dans les médias en collaboration avec plusieurs organismes communautaires. Axé sur Vancouver, Toronto et Montréal – soit les villes canadiennes qui accueillent le plus grand nombre d'immigrants –, l'Initiative a permis de diffuser des émissions de radio et de télévision dans 48 communautés culturelles et linguistiques. Une évaluation a révélé qu'il s'agit de la première initiative canadienne traitant de la violence familiale qui atteint un large éventail d'auditoires de diverses ethnies. Au nombre des retombées de l'Initiative, mentionnons 48 projets multiculturels additionnels de lutte contre la violence familiale dans tout le Canada (plus d'un million de dollars), les contributions de partenaires communautaires et du secteur privé (plus de 650 000 dollars) de même que l'éducation et la sensibilisation accrues des communautés.

En mai 2002, le Canada a été l'hôte d'un atelier international, ***Cultures, diversité et vie quotidienne***, dans le cadre de sa participation à l'étude transversale sur la diversité et les politiques culturelles menée par le Conseil de l'Europe. Il a ainsi pris part au dialogue international sur le développement de politiques culturelles qui tiennent compte de la diversité et la soutiennent. En se fondant sur les connaissances et l'expérience d'intervenants dans les communautés autochtones et dans diverses communautés ethnoculturelles, les participants ont examiné la manière dont les politiques culturelles sont élaborées et mises en application.

Environ 5 231 500 personnes ont déclaré, lors du Recensement de 2001, qu'elles étaient bilingues, comparativement à 4 841 300 cinq ans auparavant, ce qui représente une hausse de 8,1 p. 100. En 2001, ces personnes formaient 17,7 p. 100 de la population, comparativement à 17 p. 100 en 1996.

Avec les **Programmes d'appui en matière de langues officielles**, le Ministère favorise la présence et la mise en valeur des deux langues officielles du pays en accord avec les priorités du gouvernement fédéral énoncées dans les deux derniers discours du Trône. À l'appui du renouvellement des programmes qui aura lieu en 2003-2004, un sondage d'opinion intitulé *Les attitudes et les perceptions envers les langues officielles du Canada* a été réalisé à l'automne 2002 par la firme GPC International. Globalement, ce sondage a révélé qu'en moyenne, les Canadiens et les Canadiennes perçoivent la dualité linguistique comme une caractéristique importante de notre pays et considèrent que le gouvernement du Canada fait relativement bien son travail de promotion des langues officielles. Il a fait ressortir également des divergences d'opinions entre les Canadiens

appartenant à la majorité et ceux qui font partie de la minorité, ce dernier groupe démontrant une attitude plus positive envers les langues officielles.

Les constats préliminaires d'une évaluation faite en 2002-2003 du volet enseignement de nos programmes révèlent que les inscriptions dans les programmes d'enseignement de langue seconde suivent en général les tendances démographiques. Les élèves de l'immersion ont une connaissance pratique de leur langue seconde comparativement aux élèves des programmes de base qui acquièrent surtout des compétences en lecture. Toutefois, des méthodes d'apprentissage intensif sont mises à l'essai et d'autres mesures seront prises pour favoriser la rétention de la langue seconde chez les élèves et promouvoir l'usage et l'apprentissage des langues officielles.

En 2002-2003, le Ministère a appuyé le développement de matériel promotionnel de *Canadian Parents for French* en vue de mener une campagne pancanadienne visant à inciter les jeunes Canadiens et Canadiennes à poursuivre leurs études dans leur seconde langue officielle. Dans une perspective de rapprochement et de cohésion sociale, le Ministère participe présentement aux travaux d'un comité de réflexion mis sur pied par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada qui se propose, dans le cadre d'un projet intitulé *Vive la différence*, de redéfinir le concept de communautés francophones pour l'adapter au contexte de diversité dans lequel on vit aujourd'hui. De plus, en vue de donner la chance aux Canadiens et aux Canadiennes de participer à des activités d'organismes non gouvernementaux dans la langue de leur choix, le Ministère a conçu un site Web interactif intitulé *Vers une organisation bilingue* qui fournira aux organismes et entreprises les outils et les stratégies nécessaires pour offrir leurs services dans les deux langues officielles.

Citoyenneté active et participation communautaire

Nombre de Canadiens qui ont pris part aux activités du Canada en fête en 2002 : 5 millions.

Nombre de collectivités qui ont organisé des activités lors du Canada en fête : 1 500.

Lorsque l'être humain fait partie d'un groupe lui donnant accès à une vie plus vaste que la sienne – qu'il s'agisse d'une amicale, d'une école ou d'une nation –, il peut alors se rapprocher des autres et renforcer l'ensemble. Bâtir un pays fort où règne la cohésion, et où tous ont des chances égales de participer à ce projet, est lié inexorablement à l'objectif stratégique que le Ministère s'est donné de rassembler les Canadiens et Canadiennes par-delà leurs différences. Les études et les enquêtes montrent que les Canadiens et les Canadiennes font un lien entre la participation, l'égalité et les possibilités offertes, et sont d'avis que la pauvreté, le racisme et la discrimination nuisent à la participation et à l'application du principe de la citoyenneté active. Divers signes, dont la baisse de la participation aux activités de bénévolat et aux élections, peuvent être interprétés comme autant d'indicateurs que certains problèmes persistent. Les Canadiens et les Canadiennes désirent que leur gouvernement surmonte ces difficultés. Par conséquent, en plus des activités dont il fait état dans le présent rapport et de celles d'autres organismes et ministères, Patrimoine canadien continue vigoureusement à mettre en œuvre des initiatives qui permettent de rassembler les Canadiens et les Canadiennes, d'apprendre des uns et des autres et de mieux comprendre notre pays.

Des citoyens qui partagent

Pour favoriser la participation de tous et toutes à la vie communautaire, il faut créer des possibilités et améliorer la capacité de participer, notamment chez ceux pour qui les chances ne sont pas égales. Participer à la vie de la société canadienne peut prendre bien des formes : prendre part à une activité pour célébrer la fête du Canada, faire du bénévolat dans un festival de musique ou simplement lire un livre sur l'histoire du pays. Le Ministère reconnaît que faire du Canada un pays fort où règne la cohésion n'est pas une tâche facile; c'est quelque chose qu'il faut encourager et ne jamais tenir pour acquis.

En juin 2002, le gouvernement fédéral a approuvé une politique nationale de commémorations et de célébrations, qui comprenait la visite du pape Jean-Paul II à Toronto et une cérémonie, qui s'est déroulée à l'aéroport de Gander, pour commémorer les attaques terroristes du 11 septembre à New York et à Washington. De nombreuses activités spéciales ont également été organisées en l'honneur du jubilé de la Reine, y compris la remise des médailles du jubilé aux Canadiens et Canadiennes qui ont rendu d'immenses services à leur collectivité et à leur pays.

Depuis 1984, le **Programme des études canadiennes** a payé jusqu'à 50 p. 100 des frais de recherche et de développement engagés pour créer des outils d'apprentissage dans des domaines peu étudiés de l'histoire du Canada et travaille en collaboration avec ses partenaires pour combler les lacunes en matière d'outils d'apprentissage qui aident les Canadiens et les Canadiennes à apprécier leur citoyenneté. En 2002-2003, le Programme a publié de nouveaux volumes de la série EDU*Action* qui porte sur le parlement et la démocratie ainsi que sur les arts et l'éducation. Pour célébrer le jubilé de la Reine, il a aussi produit *Les Canadiens et leur gouvernement : un Guide de ressources*, qui propose nombre d'activités d'apprentissage et de l'information sur l'approche unique qu'adoptent les Canadiens et les Canadiennes pour gouverner leur pays.

Éveiller le désir de donner

La participation sociale par le biais du bénévolat compte pour beaucoup dans l'intégration de collectivités saines; selon l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* menée en 2000, 6,5 millions de Canadiens et des Canadiennes donnent de leur temps à un organisme du secteur bénévole et communautaire. Ces organismes vont des petits groupes communautaires aux organismes-cadre nationaux tels que les associations de voisinage, les associations communautaires de loisirs, les coalitions de revendication, les banques alimentaires, les foyers d'accueil, les orchestres symphoniques, les clubs sportifs locaux et les comités chargés d'organiser l'accueil d'événements sportifs. En octobre 2002, le Premier ministre a confié à la ministre du Patrimoine canadien la responsabilité du secteur bénévole et communautaire. Pour jouer ce nouveau rôle, la ministre doit diriger la participation du gouvernement du Canada à l'**Initiative sur le secteur bénévole et communautaire**, afin de renforcer la capacité du secteur de servir les Canadiens et les Canadiennes et d'améliorer la relation entre ce dernier et le gouvernement fédéral.

Le Ministère veillera à la mise en application de l'accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire. Signé par le Premier ministre en décembre 2001, l'accord souligne les valeurs, les principes et les engagements qui guideront les relations entre le gouvernement fédéral et ce secteur. Le 5 décembre 2002, Journée internationale des bénévoles, l'**Initiative canadienne sur le bénévolat** (ICB) a inauguré trois centres nationaux chargés de superviser l'exécution d'un ensemble d'initiatives reliées au bénévolat dans toutes les provinces et tous les territoires. L'ICB fournira 35 millions de dollars sur cinq ans à ces centres, dont 4 millions de dollars ont été versés en 2002-2003. Les réseaux locaux de l'ICB ont été établis dans la plupart des provinces et territoires; ces réseaux travailleront en étroite collaboration avec les trois centres nationaux pour faire en sorte que la programmation soit pertinente et réponde aux besoins des collectivités. On a également financé l'analyse et la diffusion de données tirées de

l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* menée en 2000. Cette analyse aide à comprendre et à souligner le rôle du secteur bénévole et communautaire dans la vie des Canadiens et des Canadiennes ainsi que les avantages à tirer du bénévolat.

Promouvoir l'égalité

Grâce au **Programme des droits de la personne**, le Ministère a continué à éduquer les Canadiens et les Canadiennes au sujet des normes relatives aux droits de la personne et à promouvoir la protection de ces droits au Canada. Il a ainsi appuyé l'engagement à cet égard, qui a été formulé dans la réponse au discours du Trône de septembre 2002. Plusieurs projets ont favorisé la sensibilisation et ont mis l'accent sur diverses questions dont les droits des enfants, les villes, l'innovation et le 20e anniversaire de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le Programme a distribué plus de 67 000 documents liés à cet anniversaire au grand public, notamment à des jeunes et à des enseignants. Le Ministère a aussi cherché à sensibiliser la population au legs de Raoul Wallenberg, diplomate suédois à qui on attribue le mérite d'avoir sauvé la vie de plus de 100 000 Juifs hongrois au cours de la Seconde Guerre mondiale, et qui fut le premier citoyen d'honneur du Canada. Le Ministère a aussi fourni de l'information, par le biais de sites Web et de publications, sur des enjeux actuels relatifs aux droits de la personne et sur le respect des obligations internationales du Canada dans ce domaine.

Une évaluation du **Programme de contestation judiciaire** (PCJ) a été complétée en 2002-2003. Le PCJ fournit une aide financière pour des causes judiciaires d'importance nationale visant à clarifier les droits linguistiques et à l'égalité, qui sont garantis par la Constitution du Canada, dont la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'évaluation a permis de constater que le PCJ est une institution canadienne exceptionnelle qui a eu un effet de légitimation puissant puisqu'il a permis aux Canadiens et aux Canadiennes de voir qu'ils peuvent remettre en question une loi, une politique ou une pratique qui, selon eux, vient enfreindre leurs droits et leurs libertés. On a également observé que des personnes et des organismes de toutes les régions du pays ont recours à l'aide que fournit le PCJ. La majorité des principaux intervenants ont fait remarquer que le PCJ a permis à des groupes minoritaires de langue officielle et à des Canadiens et des Canadiennes défavorisés de s'en remettre aux tribunaux et de contester des lois, des politiques ou des pratiques qui, selon eux, bafouent leurs droits.

Chaque année, les **programmes autochtones** du Ministère consacrent environ 65 millions de dollars aux collectivités autochtones pour les aider à prendre part à la vie en société au Canada et à y apporter leur contribution. Le Ministère entreprend actuellement un examen des programmes en vue de les renouveler, y compris des vérifications et des évaluations pour veiller à ce qu'ils répondent

aux besoins actuels des organismes autochtones. En mars 2003, la première de plusieurs consultations a donné l'occasion à des intervenants autochtones de contribuer directement à la conception des programmes à venir. Les initiatives, programmes et accords qui étaient sur le point de se terminer ont été prolongés afin de les intégrer au processus d'examen et de renouvellement global des modalités des programmes autochtones qui doit être terminé d'ici 2005.

Pourcentage des Canadiens membres de communautés linguistiques minoritaires persuadés que leur communauté restera forte dans l'avenir : 84 p. 100.

Les **Programmes d'appui aux langues officielles** vise aussi à promouvoir le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle. Pour assurer la vitalité de ces communautés, il est essentiel de posséder une solide infrastructure communautaire. Le sondage d'opinion intitulé *Les attitudes et les perceptions envers les langues officielles du Canada* (GPC International - automne 2002) a révélé que les communautés minoritaires de langue officielle sont généralement confiantes à propos de l'avenir de leurs communautés. En outre, une évaluation récente a fait ressortir que nombre d'organismes communautaires croient que leur survie est directement liée au soutien que leur accorde le Ministère. Près de 72 p. 100 d'entre eux déclarent que cet appui a contribué à préserver les organismes existants (p. ex., les radios communautaires et les centres culturels), et 80 p. 100 estiment que ce soutien leur a permis de conserver des services (p. ex., les loisirs pour les enfants). Une autre évaluation a révélé qu'au chapitre de l'enseignement dans la langue de la minorité, une des réalisations les plus importantes au cours des dix dernières années a été la mise sur pied d'une infrastructure de gestion scolaire à travers le pays.

En 2002-2003, le Ministère a contribué à plusieurs projets visant à appuyer le développement de communautés de langue officielle en situation minoritaire. En partant du principe que l'avenir de ces communautés repose sur la présence d'institutions leur permettant de vivre dans leur langue, le Ministère a appuyé, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, la mise sur pied de divers centres ou établissements permettant cette vie communautaire, dont les centres scolaires et communautaires de Summerside-Miscouche (Île-du-Prince-Édouard), de St. John's (Terre-Neuve et Labrador), de St-Vital (Manitoba) et de Whitehorse (Yukon). Le Ministère a également aidé le gouvernement du Nouveau-Brunswick à se doter de services bilingues dans ses municipalités. Il a accordé son soutien à la création de trois fondations jeunesse dans diverses régions du pays et a contribué au financement de près de 350 organismes à but non lucratif œuvrant au sein des communautés dans des domaines comme la culture, les loisirs et les communications.

Vers une gestion axée sur l'excellence

Au cours des dernières années, le Ministère a poursuivi ses efforts en vue de créer une culture de l'excellence en matière de gestion. En 2002-2003, afin de moderniser ses méthodes de travail et d'améliorer la qualité des services qu'il offre aux Canadiens et aux Canadiennes, Patrimoine canadien a repensé sa structure organisationnelle afin de respecter la mission et les objectifs stratégiques qu'il a révisés (voir la page 30).

Le Ministère a fait des progrès notables au chapitre de la modernisation de ses pratiques de gestion conformément aux engagements formulés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* précédent. Il a élaboré et lancé un plan d'action global de la gestion à long terme, qui précise les secteurs importants où il faut changer les pratiques de gestion. Dans le cadre de cette approche globale, le Ministère a adopté un **modèle de planification intégrée et de présentation de rapports** qui aidera à améliorer l'établissement des priorités, la prise de décision et l'affectation des ressources. Jusqu'à maintenant, la mise en application du modèle a été une réussite; le personnel y a été sensibilisé par le biais de conférences et d'ateliers et les cadres supérieurs y ont apporté leur soutien. Le Ministère a également amélioré son cadre stratégique grâce à la définition des principaux résultats prévus pour chaque objectif stratégique (voir la page 30).

En 2002-2003, le Ministère a poursuivi ses efforts en vue de devenir une organisation « apte à prendre des décisions judicieuses »; il a produit un profil de risque ministériel pour aider les gestionnaires supérieurs à examiner les risques intersectoriels. Toutes les directions générales et les régions commenceront à traiter de la **gestion du risque** dans leurs plans d'affaires dès 2004-2005 et les considérations relatives au risque seront intégrées dans l'analyse du contexte à tous les niveaux. Le Ministère continue de fonder son plan de vérification et d'évaluation sur la gestion du risque.

La création du **Centre d'expertise des subventions et des contributions**, qui regroupe toutes les fonctions ministérielles à l'appui de la gestion des contributions et subventions, est un aspect important de la modernisation des pratiques de gestion du Ministère. Les consultations menées dans l'ensemble du Ministère révèlent que de grands pas ont été faits en matière de diligence raisonnable, afin d'obtenir de meilleurs résultats au profit des Canadiens et des Canadiennes.

Patrimoine canadien a regroupé les deux grandes initiatives du gouvernement fédéral visant à améliorer les services qu'il offre aux Canadiens et aux Canadiennes grâce à l'élaboration d'une **stratégie intégrée d'amélioration des**

services et du Gouvernement en direct. Le Ministère a commencé à mettre à l'essai un outil de mesure de la satisfaction des clients en vue d'améliorer les services qu'il leur offre.

Le Ministère a aussi amorcé l'élaboration d'une stratégie visant à intégrer davantage la diversité dans sa culture organisationnelle. À l'automne 2002, le **Forum sur la diversité** appelé *La diversité ça me concerne* a réuni quelque 500 employés et gestionnaires de Patrimoine canadien, de l'Agence Parcs Canada et d'autres organismes du portefeuille. Lors de cette rencontre, les participants ont examiné divers moyens pratiques de promouvoir au sein du Ministère une culture qui tient au respect des différences, et d'apporter des changements institutionnels à long terme. Le Forum a permis de définir une stratégie ministérielle de la diversité susceptible de servir de modèle au reste de la fonction publique.

En avril 2002, le Ministère a tenu son premier **Forum sur les programmes et les politiques**. À cette occasion, plus de 500 membres du personnel chargés des politiques, des programmes et des communications, tant à l'administration centrale que dans les régions, et des experts invités se sont réunis. L'objectif était d'accroître la capacité du personnel du Ministère d'analyser et d'élaborer des programmes et des politiques; ce forum visait aussi à renforcer les réseaux internes, et à permettre au personnel de mieux comprendre les liens entre le travail des diverses directions générales, des secteurs et des régions.

Le prix Vision de William M. Mercer

Ce prix récompense la personne, le partenariat ou l'équipe qui a fait preuve de beaucoup de créativité et d'ingéniosité dans la conception et la mise en œuvre d'un programme de gestion des ressources humaines tout en tenant compte de restrictions financières ou ministérielles.

En décembre 2002, les gestionnaires et les employés de tout le Ministère ont discuté du *Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux* réalisé au cours de la même année. Divers engagements pour tenir compte des inquiétudes formulées par les employés ont été intégrés dans les plans d'action de suivi. C'est également en 2002 que la Direction générale de la **gestion des ressources humaines et du milieu du travail** a remporté le prix Vision de William Mercer pour le suivi donné au sondage précédent, dont la réalisation d'un CD-Rom sur l'harmonie entre la vie personnelle et le travail, et son programme d'orientation des employés en direct. Ce prix est remis chaque année aux organismes du secteur privé ou public, qui ont fait preuve d'excellence dans la mise au point d'un produit ou la prestation d'un service relevant de la fonction ressources humaines. En 2002, la Direction générale a été le seul organisme gouvernemental à recevoir ce prix.

Dans un ministère dont le portefeuille est aussi vaste que celui du Patrimoine canadien, l'élaboration de politiques peut parfois être une tâche complexe. La création de **comités du portefeuille sur les questions de politique**, composés de représentants du Ministère et d'organismes et de sociétés d'État du portefeuille, a débouché sur une perspective plus intégrée et une participation accrue à

l'élaboration des politiques. Les membres de ces comités ont analysé les difficultés et les possibilités dans les différents secteurs de politique et ce travail leur permet maintenant d'améliorer la formulation des politiques.

Rapport sur les plans et les priorités, 2002-2003
Sommaire des engagements

Mission

Vers un Canada plus cohésif et créatif

Objectif stratégique

Contenu canadien

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers œuvres, histoires et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et de nos aspirations

Principaux résultats prévus

Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit

Le contenu canadien est disponible et accessible dans les marchés canadien et international

Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain

Engagements	État d'avancement : 31 mars 2003	Engagements	État d'avancement : 31 mars 2003
Cadre stratégique du patrimoine au Canada	◖	**Renforcer les liens entre les communautés, les artistes et les créateurs**	
Préserver les endroits historiques	◖	Formuler une politique moderne sur le droit d'auteur	◖
Renforcer les PME du secteur culturel		Examen de la *Loi sur le statut de l'artiste*	●
Mise en œuvre d'*Un avenir en art*	●	**Candidature Vancouver-Whistler 2010**	✔
Nouvelles mesures pour l'industrie du livre	●	**Révision de l'appui accordé à la radiotélédiffusion autochtone**	◖
Création du Fonds de la musique du Canada	✔	**Canada 2004-2008 : 400 ans de dialogue et de découverte**	●
Routes commerciales	●		
Culture canadienne en ligne	●		
Refonte du Programme d'aide aux publications	●		

Liste des symboles

✔ Engagement rempli
● Engagement continu
◖ En cours
◆ Différé

Rapport sur les plans et les priorités, 2002-2003
Sommaire des engagements

Mission

Vers un Canada plus cohésif et créatif

Objectif stratégique

Participation et engagement dans le domaine culturel

Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays

Principaux résultats prévus

Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expériences canadiennes

Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives

Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale

Engagements	État d'avancement : 31 mars 2003	Engagements	État d'avancement : 31 mars 2003
Consolider les organismes voués aux arts et au patrimoine et en favoriser l'accès	◖	**Élaborer une perspective du portefeuille intégrée**	●
Revoir les cadres législatif et réglementaire		**Nouvelle politique canadienne du sport**	●
Réexaminer la *Loi sur le droit d'auteur*	✔	**Renforcer l'engagement des jeunes en matière d'expression créatrice**	✔
Réexaminer la *Loi sur la radiodiffusion*	●	**Conférence nationale sur l'expression artistique autochtone**	✔
Moderniser la *Loi sur la condition physique et le sport amateur*	✔	**Examen des ententes Canada-communautés avec les communautés minoritaires francophones et anglophones**	◖

Liste de symboles

- ✔ Engagement rempli
- ● Engagement continu
- ◖ En cours
- ◆ Différé

Rapport sur les plans et les priorités, 2002-2003
Sommaire des engagements

Mission

Vers un Canada plus cohésif et créatif

Objectif stratégique

En relation les uns avec les autres

Multiplier et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités

Principaux résultats prévus

Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses

Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne

Engagements	État d'avancement : 31 mars 2003	Engagements	État d'avancement : 31 mars 2003
Sensibilisation à la compréhension interculturelle		**Nouvelles approches relatives à notre engagement auprès des provinces et territoires**	
Tisser des liens grâce aux échanges jeunesse	●	Cadre stratégique fédéral-provincial-territorial	◖
Sensibiliser le public à la question de la diversité et susciter un dialogue éclairé	●	Révision du Programme des langues officielles dans l'enseignement	◖
Approche canadienne au programme international de la diversité culturelle	●		

Liste de symboles

- ✔ Engagement rempli
- ● Engagement continu
- ◖ En cours
- ◆ Différé

Rapport sur les plans et les priorités, 2002-2003

Sommaire des engagements

Mission

Vers un Canada plus cohésif et créatif

Objectif stratégique

Citoyenneté active et participation communautaire

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada

Principaux résultats prévus

Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté

Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société

Engagements	État d'avancement : 31 mars 2003	Engagements	État d'avancement: 31 mars 2003
Élaboration d'un cadre global de la politique et des programmes visant à renforcer la citoyenneté partagée	●	**Promotion des droits de la personne**	
		Évaluation du volet de la promotion et de l'éducation en matière de droits de la personne	◆
Examen et renouvellement du Programme des partenariats communautaires	✔	Célébration du 20e anniversaire de la *Charte canadienne des droits et des libertés*	✔
Examen et renouvellement des programmes des peuples autochtones			
Évaluation du Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives	◖		
Évaluation du Programme de promotion des femmes autochtones	◖		
Examen de l'Initiative des langues autochtones	✔		
Examen de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones	◖		

Liste de symboles

- ✔ Engagement rempli
- ● Engagement continu
- ◖ En cours
- ◆ Différé

Section IV : Groupement des rapports

Développement durable

Dans sa deuxième stratégie de développement durable, le Ministère s'engageait à réduire au minimum les effets biophysiques liés à ses politiques, ses programmes et ses activités.

Le Ministère continue à recourir à des pratiques écologiques qui réduiront au minimum les répercussions biophysiques de ses activités internes. Par exemple, dans la mesure du possible, il achète des produits non polluants, comme du papier recyclé, des imprimantes consommant peu d'énergie et des photocopieuses qui impriment recto verso. En outre, le Ministère va de l'avant avec la mise en œuvre intégrale de son programme de réduction des déchets, qui a déjà été adopté.

Le Ministère a également évalué des moyens de s'assurer que les effets biophysiques de ses programmes et des ses politiques sont réduits au minimum. À l'appui de cet objectif, les critères de plusieurs programmes clés ont été examinés et ils seront modifiés afin que les aspects environnementaux soient pris en compte. Dans toutes ses demandes de propositions, le Ministère accorde des points supplémentaires aux soumissionnaires qui garantissent dans leur proposition que les programmes et les pratiques de leur entreprise sont respectueux de l'environnement.

Dans la troisième stratégie de développement durable, qui devrait être prête en décembre 2003, on cherchera avant tout à mieux comprendre comment les activités du Ministère contribuent aux aspects sociaux et culturels du développement durable. À cette fin, le Ministère a participé aux travaux d'un groupe de travail interministériel qui s'est penché sur les aspects socioculturels du développement durable, et il a également pris part à un colloque d'une journée organisé par le groupe de travail en mars 2003.

Section V : Rendement financier

A. Aperçu du rendement financier

En 2002-2003, le montant des dépenses prévues du ministère du Patrimoine canadien s'élevait à 1 093 767 420 dollars. Les sommes supplémentaires reçues tout au long de l'année ont porté les autorisations totales de dépenser à 1 134 257 730 dollars. Ces ressources supplémentaires ont été affectées aux importantes initiatives suivantes :

	(en millions de dollars)
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	8,0
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelle locale, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	7,4
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et les activités du Canada en fête!	7,3
Programme d'appui aux organismes nationaux de sport	5,4
Programme des partenariats communautaires	4,5
Initiative Échanges Canada	4,4
Programme Culture canadienne en ligne	3,7

B. Tableaux financiers récapitulatifs

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Recettes
5. Paiements législatifs
6. Sommaire des paiements de transfert
7. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
8. Prêts, investissements et avances
9. Passif éventuel
10. Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (de plus de 5 million de dollars)

Tableau 1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)

Crédit		2002-2003	
	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
1 Dépenses de fonctionnement	191,2	*238,8*	**232,1**
5 Subventions et contributions	882,6	*868,4*	**860,2**
(L) Traitements des lieutenants-gouverneurs	0,9	*1,0*	**1,0**
(L) Paiement en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	0,5	*0,6*	**0,6**
(L) Prestations de retraite supplémentaires - Lieutenants-gouverneurs précédents	0,2	*0,1*	**0,1**
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18,3	*25,2*	**25,2**
(L) Ministre du Patrimoine canadien - traitement et allocation pour automobile	0,06	*0,07*	**0,07**
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	--	*0,01*	**0,01**
(L) Redressement des comptes du Canada en vue de l'article 64(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	--	--	--
(L) Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	--	--	--
Total budgétaire	1 093,8	*1 134,3*	**1 119,3**
L15 Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	*0,01*	--
Total du Ministère	1 093,8	*1 134,3*	**1 119,3**

Tableau 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues du Ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins : recettes à valoir sur le crédit	**Total des dépenses nettes**
Développement culturel et patrimoine	613	96,1	--	408,0	504,1	--	504,1	4,5	499,6
(Autorisations totales)	*613*	*87,5*	--	*389,5*	*477,0*	--	*477,0*	*4,7*	*472,3*
(Dépenses réelles)	**670**	**85,2**	**--**	**388,3**	**473,5**	--	**473,5**	**3,6**	**469,9**
Identité canadienne	537	53,5	--	475,3	528,8	0,9	529,7	--	529,7
(Autorisations totales)	*537*	*74,7*	--	*479,7*	*554,4*	*1,0*	*555,4*	--	*555,4*
(Dépenses réelles)	**672**	**72,7**	**--**	**472,7**	**545,4**	**1,0**	**546,4**	**--**	**546,4**
Gestion intégrée	608	64,5	--	--	64,5	--	64,5	--	64,5
(Autorisations totales)	*608*	*106,6*	--	--	*106,6*	--	*106,6*	--	*106,6*
(Dépenses réelles)	**758**	**103,1**	**--**	**--**	**103,1**	**--**	**103,1**	**--**	**103,1**
Total du Ministère - Budgétaire	1 758	214,1	--	883,3	1 097,4	0,9	1 098,3	4,5	1 093,8
(Autorisations totales)	*1 758*	*268,8*	--	*869,2*	*1 138,0*	*1,0*	*1 139,0*	*4,7*	*1 134,3*
(Dépenses réelles)	**2 100**	**261,0**	**--**	**861,0**	**1 122,0**	**1,0**	**1 123,0**	**3,6**	**1 119,3**
Non budgétaire									0,01
(Autorisations totales)									*0,01*
(Dépenses réelles)									**--**
Total du Ministère									1 093,8
(Autorisations totales - Ministère)									*1 134,3*
(Dépenses réelles)									**1 119,3**
AUTRES RECETTES ET DÉPENSES									
Recettes non disponibles									57,0
(Autorisations totales)									*69,8*
(Dépenses réelles)									**69,8**
Coût des services fournis par d'autres ministères									21,3
(Autorisations totales)									*23,4*
(Dépenses réelles)									**23,4**
Coût net du programme									1 058,1
(Autorisations totales)									*1 087,9*
(Dépenses réelles)									**1 072,9**

Note Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2002-2003). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 2002-2003 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 2002-2003 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues du Ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

			2002-2003		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine	339,2	403,7	504,1	*477,0*	**473,4**
Identité canadienne	535,4	589,6	529,7	*555,4*	**546,4**
Gestion intégrée	106,4	99,1	64,5	*106,6*	**103,1**
Total - Dépenses brutes	981,0	1 092,4	1 098,3	*1 139,0*	**1 122,9**
Moins : Recettes disponibles	3,2	4,0	4,5	*4,7*	**3,6**
Total - Dépenses nettes	977,9	1 088,5	1 093,8	*1 134,3*	**1 119,3**
Non budgétaire	--	--	0,01	*0,01*	--
Total du Ministère	977,9	1 088,5	1 093,8	*1 134,3*	**1 119,3**

Tableau 4. Recettes

Recettes par secteur d'activité (en millions de dollars)
Recettes disponibles

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003		
			Recettes prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine					
Total des recettes disponibles	3,2	4,0	4,5	*4,7*	**3,6**

Recettes non disponibles

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Recettes prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Identité canadienne					
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	55,2	56,8	57,0	*57,7*	**57,7**
Gestion intégrée					
Autres recettes	1,5	12,0	--	*12,1*	**12,1**
Total des recettes non disponibles	56,7	68,8	57,0	*69,8*	**69,8**
Total des recettes	59,9	72,8	61,5	*74,5*	**73,4**

Tableau 5. Paiements législatifs

Paiements législatifs par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003 Dépenses prévues	2002-2003 *Autorisations totales*	2002-2003 **Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine	4,2	4,9	6,3	*7,8*	**7,8**
Identité canadienne	5,7	6,1	6,0	*8,2*	**8,2**
Gestion intégrée	7,2	7,7	7,7	*11,0*	**11,0**
Total du Ministère	17,1	18,7	20,0	*27,0*	**27,0**

Tableau 6. Sommaire des paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003 Dépenses prévues	2002-2003 *Autorisations totales*	2002-2003 **Dépenses réelles**
SUBVENTIONS					
Développement culturel et patrimoine	56,2	54,6	78,4	*62,4*	**62,4**
Identité canadienne	47,5	48,2	88,2	*28,4*	**25,5**
Total des subventions	103,7	102,8	166,6	*90,8*	**87,9**
CONTRIBUTIONS					
Développement culturel et patrimoine	234,6	278,5	329,6	*327,1*	**325,9**
Identité canadienne	430,2	468,4	387,1	*451,3*	**447,3**
Total des contributions	664,8	746,9	716,7	*778,4*	**773,2**
Total des paiements de transfert - Ministère	768,5	849,7	883,3	*869,2*	**861,1**

Tableau 7. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2002-2003 (RPP) et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en millions de dollars)

Organisation	Développement culturel et patrimoine	Identité canadienne	Gestion intégrée	TOTAL
Affaires culturelles	446,8			446,8
(autorisations totales)	*393,4*			*393,4*
(Dépenses réelles)	**393,1**			**393,1**
Citoyenneté et patrimoine	35,6	418,3		453,9
(autorisations totales)	*43,5*	*417,9*		*461,4*
(Dépenses réelles)	**42,6**	**410,5**		**453,1**
Affaires internationales et intergouvernementales	10,3	93,4	6,0	109,7
(autorisations totales)	*18,0*	*91,2*	*8,8*	*118,0*
(Dépenses réelles)	**17,9**	**90,5**	**8,5**	**116,9**
Affaires publiques et communications *	6,9	18,0	23,2	48,1
(autorisations totales)	*17,4*	*46,4*	*30,3*	*94,1*
(Dépenses réelles)	**16,2**	**45,4**	**29,6**	**91,2**
Services ministériels			35,2	35,2
(autorisations totales)			*67,4*	*67,4*
(Dépenses réelles)			**65,0**	**65,0**
TOTAL	499,6	529,7	64,5	1 093,8
(autorisations totales)	*472,3*	*555,4*	*106,6*	*1 134,3*
(Dépenses réelles)	**469,8**	**546,4**	**103,1**	**1 119,3**
% du TOTAL	42,0 %	48,8 %	9,2 %	**100,0 %**

Note Les chiffres en caractères normaux indiquent les dépenses prévues (*Rapport sur les plans et priorités* de 2002-2003). *Les chiffres en italiques* indiquent les autorisations totales pour 2002-2003 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). **Les chiffres en caractères gras** indiquent les dépenses/recettes réelles en 2002-2003 (tirés des Comptes publics). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Comprend les postes non budgétaires.

Tableau 8. Prêts, investissements et avances

Prêts, investissements et avances par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	2002-2003 Dépenses prévues	*Autorisations totales*	**Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine	--	--	0,01	*0,01*	--
Identité canadienne	--	--	--	--	--
Gestion intégrée	--	--	--	--	--
Total du Ministère	--	--	0,01	*0,01*	--

Tableau 9. Passif éventuel

Tel qu'indiqué dans les Comptes publics 2002-2003, le passif éventuel du ministère du Patrimoine canadien s'élève à 104,8 million de dollars. Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne constituent pas encore un passif réel.

Tableau 10. Renseignements sur les programmes de paiement de transfert (de plus de 5 millions de dollars)

Subventions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'aide aux musées

Le Programme offre aux musées et aux établissements apparentés canadiens une aide financière pour la tenue d'activités destinées à permettre aux générations actuelles et futures de Canadiens et de Canadiennes d'avoir accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique, et d'approfondir leur connaissance et leur compréhension du patrimoine et leur goût pour celui-ci. L'appui accordé par le Programme contribuera à donner aux Canadiens et aux Canadiennes une meilleure compréhension de leur patrimoine riche et diversifié et un sens accru de citoyenneté partagée.

Programme d'aide aux publications

Le Programme vise à fournir aux lecteurs canadiens un accès abordable aux périodiques canadiens. Les priorités du Programme sont notamment d'assurer la disponibilité de journaux communautaires hebdomadaires en régions rurales et de soutenir les journaux publiés dans la langue officielle de la minorité ainsi que les publications autochtones et ethnoculturelles, en versant une aide financière aux éditeurs de périodiques canadiens admissibles pour compenser partiellement les coûts de distribution.

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens

Le Programme aide les organismes à vocation artistique et patrimoniale à améliorer leurs capacités de gestion et à concevoir de nouvelles façons de générer des revenus, en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé. L'appui accordé à un secteur culturel plus durable permettra de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient un meilleur accès à une grande variété d'expériences culturelles et de formes d'expression artistique, et à ce qu'ils puissent en profiter. Le Programme comporte trois volets qui sont précisément destinés à réaliser cet objectif.

Le volet Projets de stabilisation octroie des subventions à des projets de stabilisation. Les projets de stabilisation sont administrés par des groupes indépendants à but non lucratif qui représentent les intérêts de toute une collectivité grâce à la composition du conseil d'administration du groupe et à la diversité des sources de revenus générés. Dans le cadre de ce volet, les projets de stabilisation peuvent recevoir un appui financier qui s'ajoutera aux sommes obtenues auprès des autres ordres de gouvernement et du secteur privé. Grâce à des revenus de diverses sources, les projets de stabilisation sont en mesure d'offrir une aide

financière aux organismes voués aux arts et au patrimoine admissibles de régions géographiques précises qui désirent entreprendre une démarche de restructuration fondamentale en matière de planification, de structure organisationnelle, de finances et de régie interne.

Le volet Développement des compétences offre des contributions aux organismes à vocation artistique et patrimoniale qui ne participent pas à un projet de stabilisation. Il assure une portée canadienne au Programme en fournissant un soutien financier direct aux organismes voués aux arts et au patrimoine qui n'ont pas accès au volet Projets de stabilisation mais qui désirent renforcer leurs compétences organisationnelles.

Le volet Incitatifs aux fonds de dotation pour les organismes artistiques est consacré à l'attribution de subventions aux fonds de dotation d'organismes artistiques. Réunir des capitaux et créer un fonds de dotation sont des démarches qui assurent la viabilité à long terme d'un organisme et renforcent sa capacité à atteindre ses objectifs en matière d'expression artistique. Ce volet invite le secteur privé à jouer un rôle actif dans la vie culturelle de la collectivité et offre des sommes en contrepartie de celles recueillies auprès des donneurs privés, à concurrence d'un dollar pour chaque dollar ainsi récolté, et ce, dans le but de constituer des fonds de dotation ou d'accroître le capital d'un fonds de dotation existant.

Identité canadienne

Programme de promotion des langues officielles

Le Programme offre une aide financière aux organismes qui appuient le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire afin d'aider ces communautés à accroître leur capacité à vivre dans leur propre langue, à participer à la société canadienne et à travailler à leur développement à long terme.

Programme d'aide aux athlètes

Le Programme vise à améliorer le système canadien du sport de haut niveau. Il aide les athlètes de calibre international à combler leurs besoins en matière d'entraînement et de compétition en leur octroyant une aide financière sous forme d'allocation de subsistance et d'entraînement et, s'il y a lieu, en payant leurs frais de scolarité.

Contributions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

L'objectif du Programme est d'assurer le choix et l'accès à des livres d'auteurs canadiens qui reflètent la diversité culturelle et la dualité linguistique du Canada, tant au pays qu'à l'étranger. Il fournit un soutien financier aux maisons d'édition détenues par des intérêts canadiens, ainsi qu'à d'autres secteurs de l'industrie du livre, afin de favoriser une industrie canadienne solide et viable qui fait la promotion des livres d'auteurs canadiens.

Fonds du Canada pour les magazines

Le Fonds du Canada pour les magazines est conçu pour encourager la création d'un contenu canadien dans les magazines canadiens, accroître l'accès aux magazines canadiens au pays et améliorer la qualité et la diversité des magazines. Il vise aussi à renforcer l'infrastructure dans laquelle opèrent les magazines canadiens ainsi que la capacité des petits magazines à fonctionner à l'intérieur du marché canadien.

Fonds de la musique du Canada

Le Fonds de la musique du Canada vise à renforcer l'industrie canadienne de la musique – des créateurs à l'auditoire. Le Fonds a été conçu pour réaliser trois objectifs primordiaux : faire en sorte que les musiciens, les créateurs, les artistes et les entrepreneurs canadiens aient les habiletés, le savoir-faire et les moyens nécessaires pour réussir dans un environnement mondial et numérique; accroître l'accès des Canadiens et des Canadiennes à un vaste choix d'œuvres musicales canadiennes par l'entremise des médias traditionnels et nouveaux; améliorer les possibilités offertes aux musiciens, aux créateurs, aux artistes et aux entrepreneurs canadiens en vue d'apporter une contribution durable et significative à l'expression culturelle canadienne. Pour atteindre ses objectifs, le Fonds propose des programmes qui ont fait leur preuve et de nouveaux programmes conçus pour appuyer la diversité, la capacité et l'excellence dans l'industrie de l'enregistrement, à tous les niveaux, des créateurs eux-mêmes jusqu'à leurs publics. En voici la liste : le Programme d'aide aux créateurs, le Programme de diversité de la musique canadienne, le Programme des nouvelles œuvres musicales, le Programme des entrepreneurs de musique, le Programme d'aide aux associations sectorielles, le Programme d'initiatives collectives, le Programme de souvenirs de musique canadienne et le Programme de suivi de la politique.

Programme de nouvelles œuvres musicales

L'un des volets du Fonds de la musique du Canada, le Programme de nouvelles œuvres musicales investit dans la carrière des futures étoiles de l'enregistrement sonore canadien en

aidant les entrepreneurs, les créateurs et les artistes. Le Programme leur permet de développer leur talent et d'accroître leur savoir-faire. Cette source primordiale d'expression et de créativité canadiennes doit bénéficier de soutien et de conditions favorables pour progresser. Le Programme fournit un soutien par projet afin d'aider l'industrie de l'enregistrement sonore à se développer et à se renouveler.

Programme des entrepreneurs de la musique

L'un des volets du Fonds de la musique du Canada, le Programme des entrepreneurs de la musique (PEM) aide les entrepreneurs canadiens du secteur de la musique à établir une industrie viable et dynamique qui continuera à contribuer à l'univers musical canadien. Dans le cadre du PEM, les entrepreneurs canadiens du secteur de la musique reçoivent du financement pour les aider à faire la transition vers l'économie numérique, à favoriser le développement des talents canadiens et à atteindre l'autonomie financière à long terme. Le Programme s'adresse aux entrepreneurs professionnels bien implantés et admissibles qui ont de solides plans d'affaires pluriannuels et leur accorde le soutien nécessaire pour consolider et améliorer leurs ressources humaines, financières et technologiques. Grâce à ce volet, nos entrepreneurs peuvent acquérir de solides compétences en affaires.

Radio Canada International (RCI)

Le financement de soutien de Radio Canada International (RCI), d'un montant de 15,52 millions de dollars par année, a été fourni dans le cadre d'un accord de contribution liant le Ministère et la Société Radio-Canada (SRC) de 1998-1999 à 2002-2003. RCI a également disposé d'un fonds pour les dépenses en capital d'un montant de 15 millions de dollars pendant les trois premières années de l'accord de contribution. À partir du 31 mars 2003, le financement de soutien de 15,52 millions de dollars a été réintégré dans les crédits annuels de la SRC. Dans le cadre de ce nouveau mécanisme de financement, la SRC est obligée, en vertu du décret, de fixer des objectifs opérationnels annuels et de rendre compte de l'atteinte de ces derniers dans son rapport annuel.

Dans le contexte de l'indépendance journalistique et opérationnelle dont jouit la SRC, l'accord de contribution 2002-2003 prévoit que RCI doit diffuser au moins 150 heures par semaine et consulter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sur les langues utilisées et les secteurs géographiques ciblés. RCI produit et diffuse des émissions originales en anglais et en français, et dans cinq langues étrangères – chinois (mandarin et cantonais), russe, espagnol, arabe et ukrainien – pour les auditoires étrangers. RCI rediffuse également les émissions radiophoniques nationales produites par son réseau de stations anglophones et francophones. En plus de la transmission par ondes courtes, RCI utilise Internet, les satellites et un réseau de stations étrangères AM et FM pour joindre ses auditoires étrangers.

Programme national de formation dans le secteur des arts

Le Programme vient en aide aux établissements canadiens indépendants, sans but lucratif et constitués en personne morale qui se spécialisent dans la formation de ceux qui envisagent une carrière artistique professionnelle. L'appui accordé à ces établissements permettra d'offrir une formation de haute qualité à des Canadiens et des Canadiennes talentueux et de mettre ainsi au monde une nouvelle génération de chefs de file dans le domaine des arts au Canada. L'atteinte de ces résultats sera mesurée au moyen des évaluations du Programme ainsi que de l'analyse des rapports des bénéficiaires des contributions, des entrevues et des sondages portant sur l'ampleur et la qualité des programmes de formation en arts offerts au Canada.

Fonds des partenariats

Le Fonds des partenariats est un volet de Culture canadienne en ligne. Son objectif est d'aider les organismes à but non lucratif, œuvrant dans le domaine du patrimoine culturel en partenariat avec les secteurs public, privé et à but non lucratif, à numériser les collections culturelles en vue de les présenter en ligne. Le Fonds met l'accent sur le marché des outils éducatifs à l'intention des élèves de la maternelle à la fin du secondaire. Les bénéficiaires sont notamment les bibliothèques, les dépôts d'archives et les municipalités.

Fonds des nouveaux médias du Canada

Le Fonds des nouveaux médias du Canada (administré par Téléfilm Canada) est un volet de Culture canadienne en ligne. Son objectif est d'appuyer le développement, la production, la mise en marché et la distribution du contenu numérique canadien dans les deux langues officielles. Les entreprises privées canadiennes sont admissibles au financement.

Programme Présentation des arts Canada

Le Programme appuie les organismes qui présentent de façon professionnelle des festivals, des programmes ou des séries de spectacles proposant diverses formes d'expression artistique dans des collectivités partout au Canada. Le Programme encourage également les diffuseurs artistiques à offrir d'autres activités qui mettent davantage en contact les artistes professionnels et le public, et leur permettent de faire de nouvelles expériences. L'objectif du Ministère est de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient plus de chances de vivre directement l'expérience de la richesse des expériences artistiques.

Programme Espaces culturels Canada

Le Programme a pour objectif de soutenir la construction, la rénovation et l'amélioration d'installations vouées aux arts et au patrimoine à but non lucratif partout au Canada et il vient compléter le Programme infrastructures Canada administré par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il permettra d'améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et

l'innovation artistiques ainsi que l'accessibilité des Canadiens et des Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, de même qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales.

Fonds canadien de télévision

Le Fonds canadien de télévision (FCT) est une initiative culturelle des secteurs public et privé lancée par le gouvernement du Canada et l'industrie canadienne de la télévision par câble et de la radiodiffusion directe à domicile par satellite dans le but de fournir un financement essentiel au secteur de la production télévisuelle et cinématographique du Canada. Son objectif est d'appuyer la production d'émissions et de films canadiens pertinents sur le plan culturel et de haute qualité, ainsi que leur télédiffusion aux heures de grande écoute. Le Fonds appuie les programmations canadiennes, en anglais, en français et en langues autochtones, dans les genres qui englobent les dramatiques, les émissions pour enfants, les documentaires, les spectacles et les variétés que réalisent les deux secteurs de langues officielles, en situation minoritaire ou majoritaire.

Identité canadienne

Programme des langues officielles dans l'enseignement

Le Programme offre aux membres des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle et de mieux connaître leur propre culture pour s'enrichir sur le plan culturel. Il offre aussi aux résidents de chaque province ou territoire la possibilité d'étudier le français ou l'anglais langue seconde et de mieux connaître la culture de l'autre communauté de langue officielle.

Programme de promotion des langues officielles

Le Programme aide les gouvernements des provinces et des territoires à favoriser le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en leur fournissant des services dans leur propre langue, dans des domaines autres que l'éducation.

Programme Échanges Canada

Le Programme permet aux jeunes Canadiens et Canadiennes de créer des liens et de découvrir la diversité des communautés, des langues et des cultures du Canada par l'entremise d'échanges avec des jeunes de partout au Canada, qu'il s'agisse d'échanges réciproques ou non. Il fournit également de l'information sur les possibilités d'échanges et d'autres activités connexes qui existent au Canada et à l'étranger. Les résultats visés par Échanges Canada sont notamment une augmentation des possibilités de faire l'expérience de la valeur des échanges, une meilleure appréciation de la diversité du Canada, une meilleure connaissance du Canada

et un accès amélioré à l'information sur les programmes d'échanges et les activités liées aux échanges.

Programme des partenariats communautaires

Le Programme s'inscrit dans la volonté du ministère du Patrimoine canadien de favoriser la cohésion sociale et l'esprit d'innovation au Canada. Il cadre avec les objectifs stratégiques du Ministère visant le renforcement des liens entre les Canadiens et les Canadiennes et la promotion des occasions de participer à la vie communautaire. Le Programme vise essentiellement les objectifs suivants : sensibiliser le public à la contribution que les bénévoles et le secteur bénévole apportent à la société canadienne, promouvoir le bénévolat et l'engagement communautaire, et renforcer la capacité des organismes bénévoles à offrir des programmes et des services dont les Canadiens et les Canadiennes peuvent tirer profit. La principale initiative financée par le Programme, l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB), a établi trois centres nationaux et treize réseaux locaux, un dans chaque province et territoire. Les objectifs de l'ICB sont d'améliorer la capacité des organismes à tirer parti de la contribution des bénévoles, d'inciter les Canadiens et les Canadiennes à s'impliquer dans les organismes bénévoles, et d'enrichir l'expérience du bénévolat. Le secteur bénévole bénéficiera d'un financement qui servira à améliorer sa capacité à augmenter ses ressources documentaires, à créer des réseaux et à partager de l'information, et à effectuer des recherches sur le bénévolat. De façon générale, les Canadiens et les Canadiennes tireront avantage d'un secteur bénévole qui pourra mieux accomplir ce que la société canadienne attend de lui.

Programmes autochtones

Le Programme soutient une vaste gamme de programmes et d'initiatives destinés spécifiquement aux Autochtones qui sont offerts, en majeure partie, aux membres des Premières nations vivant hors réserve, aux Indiens non inscrits ainsi qu'aux populations inuites et métisses du Canada. Le Programme est pertinent du point de vue culturel. Il contribue au financement de base et au renforcement des capacités, appuie l'acquisition linguistique et le développement culturel, ainsi que les initiatives des jeunes Autochtones. L'objectif des programmes pour les Autochtones est de permettre la participation et la contribution des communautés et des organismes autochtones aux prises de décisions gouvernementales et communautaires ayant trait à l'exercice des pouvoirs par les Autochtones et aux questions sociales, culturelles, politiques, juridiques et économiques touchant l'existence des Autochtones vivant hors réserve. Parmi les résultats attendus des programmes destinés aux Autochtones, mentionnons l'appui des efforts des communautés autochtones vivant hors réserve visant à améliorer leur qualité de vie et leur insertion dans la société canadienne.

Programme de soutien au sport

Le Programme soutient les organismes nationaux unisport et multisports afin de les aider à mettre en œuvre la programmation visant à former des athlètes, des entraîneurs et des arbitres canadiens pour qu'ils puissent réaliser des performances aux niveaux internationaux les plus élevés. Dans le cadre de cette activité, Sport Canada collabore avec d'autres ordres de gouvernement et d'autres organismes pour fournir aux athlètes un système leur permettant de progresser sans problème à compter du début de leur carrière dans le sport jusqu'aux plus hauts niveaux de compétition.

Programme d'accueil des jeux

Le Programme a pour objectif d'améliorer la capacité des athlètes canadiens d'exceller aux plus hauts niveaux internationaux de compétition et d'améliorer le système sportif au Canada. Les quatre catégories d'accueil pouvant bénéficier du soutien du Programme sont : l'accueil de grands jeux, comme les Jeux olympiques ou les Jeux du Commonwealth; les épreuves unisport, comme les Championnats mondiaux d'athlétisme; les manifestations ciblées, comme les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord; les Jeux du Canada.

C. Information concernant l'imputation des frais externes

Information concernant l'imputation de frais d'utilisation externes

Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens

Nom de l'activité d'imputation de frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais (p. ex. prévu par une loi, un règlement)	Recettes réelles en 2002-2003 (000 $)	Coût total prévu pour fournir le bien ou le service (000 $)	Consultation et analyse	Norme de service	Résultats sur le rendement
Frais de certification.	- Frais d'administration pour une « Partie A ». - Frais d'administration pour une « Partie B ». - Frais d'administration pour un « certificat d'agrément ».	Pouvoir de la ministre, découlant de la *Loi sur le ministère du Patrimoine Canadien.*	2 027 $	2 320 $	Des consultations informelles auprès des représentants de l'industrie et des consultations formelles à venir pour une éventuelle modification du système de tarification.	Compléter l'analyse et, possiblement, émettre un certificat pour une application à l'intérieur de 8 à 10 semaines.	Présentement, le service de certification est scindé en marché français et en marché anglais. Du côté du marché français, le délai est actuellement de 4 à 5 semaines et du côté anglais, de 7 à 8 semaines.

Information concernant l'imputation de frais d'utilisation externes

Institut canadien de conservation

Nom de l'activité d'imputation de frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais (p. ex. prévu par une loi, un règlement)	Recettes réelles en 2002-2003 (000 $)	Coût total prévu pour fournir le bien ou le service (000 $)	Consultation et analyse	Norme de service	Résultats sur le rendement
Services de conservation et services de transport d'expositions (STE).	Autres biens et services. (Tarifs fixes pour les visites sur les lieux, les sondages, le prêt d'équipement, les services d'entreposage et de transport; récupération complète ou partielle des coûts variant en fonction du client et du genre de projet.)	Statut d'OSS de l'ICC en vigueur le 19 novembre 1992.	1 525 $	Information disponible uniquement pour les services de transport d'expositions (STE) : environ 980 $	Les tarifs des projets de conservation sont négociés à la pièce avec les clients des institutions fédérales vouées au patrimoine ainsi qu'avec les programmes en conservation et en muséologie; on utilise un système de récupération complète des coûts pour les frais liés aux institutions qui ne s'occupent pas de patrimoine ou aux clients étrangers. Les frais STE augmentent en fonction du prix de l'essence.	Les questionnaires sur la satisfaction des clients de l'ICC comprennent un certain nombre d'indicateurs de rendement, c'est-à-dire la qualité, l'utilité et la rapidité des services. La valeur globale de l'objectif du service est établie à 90 %. Maintien de la qualité du soin apporté aux collections entreposées ou déplacées.	En 2002-2003, la satisfaction globale des clients atteignait le taux de 99 %. Les STE ont assuré le transport de 121 expositions pour le compte de 145 institutions et n'ont reçu aucune plainte relative à des dommages.

Information concernant l'imputation de frais d'utilisation externes

Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Nom de l'activité d'imputation de frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais (p. ex. prévu par une loi, un règlement)	Recettes réelles en 2002-2003 (000 $)	Coût total prévu pour fournir le bien ou le service (000 $)	Consultation et analyse	Norme de service	Résultats sur le rendement
Projet en commun.	Accord ou contrat.	Pouvoir d'un OSS, CT 818537.	61 $	Frais partagés : 61 $	Équipes de projet – négociations avec les clients.	Élaboration du contenu du site Web selon des normes établies.	

Section VI : Renseignements supplémentaires

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	L.C. 1908, ch. 57
Loi sur la Marine marchande (épaves et catégories d'épaves avec valeur patrimoniale)	L.C. 2001, ch. 26
Loi de l'impôt sur le revenu (crédits d'impôt et organismes nationaux dans le domaine des arts)	L.R.C. 1985 (5e suppl.), tel que modifié
Loi instituant des jours de fête légale	L.R.C. 1985, ch. H-5
Loi instituant un symbole national	L.R.C. 1985, ch. N-17
Loi sur Investissement Canada (*investissement culturel étranger*)	L.R.C. 1985, ch. 28 (1er suppl.)
Loi sur l'activité physique et le sport	L.C. 2003, ch. 2
Loi sur l'Agence Parcs Canada	L.C. 1998, ch. 31
Loi sur l'emploi dans la fonction publique (rapport au Parlement)	L.R.C. 1985, ch. P-33
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. 1985, ch. C-51
Loi sur l'hymne national	L.R.C. 1985, ch. N-2
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	L.C. 1999, ch. 29
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (*pas en vigueur)*	L.C. 1991, ch. 7
Loi sur la Bibliothèque nationale	L.R.C. 1985, ch. N-12
Loi sur la capitale nationale	L.R.C. 1985, ch. N-4
Loi sur la condition physique et le sport amateur	L.R.C. 1985, ch. F-25

Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
Loi sur la maison Laurier	L.R.C. 1952, ch. 163
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs	L.R.C. 1985, ch. L-8
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur le Centre national des Arts	L.R.C. 1985, ch. N-3
Loi sur le cheval national du Canada	L.C. 2002, ch. 11
Loi sur le cinéma	L.R.C. 1985, ch. N-8
Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	L.R.C. 1985, ch. C-22
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	L.R.C. 1985, ch. C-2
Loi sur le ministère des Transports (canaux historiques)	L.R.C. 1985, ch. T-18
Loi sur le ministère du Patrimoine canadien	L.C. 1995, ch. 11
Loi sur le multiculturalisme canadien	L.R.C. 1985, ch. 24 (4^e suppl.)
Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix	L.C. 1932, ch. 55
Loi sur le parc marin du Saguenay-St-Laurent	L.C. 1997, ch. 37
Loi sur le statut de l'artiste (Partie I)	L.C. 1992, ch. 33
Loi sur les Archives nationales du Canada	L.R.C. 1985, ch. 1 (3^e suppl.)
Loi sur les forces hydrauliques du Canada (canaux historiques et parcs à l'extérieur du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)	L.R.C. 1985, ch. W-4
Loi sur les langues officielles (Partie VII)	L.R.C. 1985, ch. 31 (4^e suppl.)
Loi sur les lieux et les monuments historiques du Canada	L.R.C. 1985, ch. H-4
Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)	L.R.C. 1985, ch. T-13
Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3

Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada	L.R.C. 1985, ch. N-9
Loi sur les parcs nationaux du Canada	L.C. 2000, ch. 32
Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers	L.C. 1999, ch. 23
Loi sur les sports nationaux du Canada	L.C. 1994, ch. 16
Loi sur les traitements (lieutenants-gouverneurs)	L.R.C. 1985, ch. S-3
Loi sur Téléfilm Canada	L.R.C. 1985, ch. C-16; L.C. 2002, ch. 17
Loi visant la protection des gares ferroviaires patrimoniales	L.R.C. 1985, ch. 52 (4[e] suppl.)

Points de service du ministère du Patrimoine canadien

Administration centrale
- ■ Gatineau (Québec)
- ● Ottawa (Ontario) [2]

Région de l'Ouest
- ▲ Vancouver (Colombie-Britannique)
- ● Kelowna (Colombie-Britannique)
- ● Victoria (Colombie-Britannique)
- ● Calgary (Alberta)
- ● Edmonton (Alberta)
- ● Whitehorse (Yukon)

Région des Prairies et du Nord
- ▲ Winnipeg (Manitoba)
- ● Iqaluit (Nunavut)
- ● Regina (Saskatchewan)
- ● Saskatoon (Saskatchewan)
- ● Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Région de l'Ontario
- ▲ Toronto (Ontario)
- ● Hamilton (Ontario)
- ● London (Ontario)
- ● Ottawa (Ontario)
- ● Sudbury (Ontario)
- ● Thunder Bay (Ontario)

Région du Québec
- ▲ Montréal (Québec)
- ● Québec (Québec)

Région de l'Atlantique
- ▲ Moncton (Nouveau-Brunswick)
- ● Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
- ● Halifax (Nouvelle-Écosse)
- ● St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

Sources d'information supplémentaire

Administration centrale
Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy, local 10G3
Gatineau (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
150, rue John, bureau 400
Toronto (Ontario)
M5V 3T6
Tél. : (416) 973-5400

Région des Prairies et du Nord
Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage, 2e étage
Case postale 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601

Région de l'Atlantique
Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3e étage, bureau 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066

Région du Québec
Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, tour Ouest
6e étage
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332

Région de l'Ouest
Ministère du Patrimoine canadien
300, rue Georgia Ouest, 4e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176

Pour trouver en un seul endroit de l'information sur les programmes et les services du gouvernement du Canada, visitez :

http://www.servicecanada.gc.ca

ou appeler :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735